LA CLEF DU CABINET DES PRINCES DE L'EUROPE,

Ou Recuëil Hiſtorique & Politique ſur les Matieres du tems; contenant auſſi quelques nouvelles de Litterature.

JUIN 1741.

A LUXEMBOURG,
Chez ANDRE' CHEVALIER, Imprimeur de Sa Maj. la Reine de Hongrie & de Boheme, & Marchand Libraire.

M. D C C. XLI.

Avec Privilege de Sa Sacrée Majeſté Imperiale & Catholique, & Approbation du Commiſſaire Examinateur.

AVIS AU PUBLIC.

ON a grand ſoin de faire paroître ce Journal reguliérement au commencement de chaque mois, & on ne néglige rien pour le rendre le plus curieux & le plus intereſſant qu'il eſt poſſible: Pour cela on continuë d'inviter les Sçavans à vouloir bien nous communiquer les ouvrages qu'ils croiront pouvoir plaire au Public. On les prie auſſi d'adreſſer leurs Lettres & Paquets (francs de port) au Sieur André Chevalier, Imprimeur de ce Journal, qui en a ſeul le fond depuis ſon origine, & qui le vend complet & par mois ſeparés, à un prix raiſonnable.

On trouve auſſi chez ledit Chevalier, outre ſes impreſſions, un fort grand & un fort bel aſſortiment de Livres de tous Païs. Le même débite pluſieurs Journaux Hiſtoriques, Politiques, & Litteraires; entr'autres, Mémoires des Arts & des Sciences de Trevoux: Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes illuſtres, par le Pere *Niceron, Barnabite,* à preſent 42. vol.: Journal litteraire *imprimé à La Haye depuis la Paix d'Utrecht, 24. volumes en 42. parties, & continué;* Bibliotheque Italique, *ou* Hiſtoire Litteraire de l'Italie, 18. vol. & Lettres ſérieuſes & badines ſur les Ouvrages des Sçavans, par Mr. de Beaumarchais, à preſent en 12. Tomes 27. part. in 8°. nouv. édit. revûë par Mr. de Camuſat 1740. *Ce dernier Journal eſt extrêmement curieux; ledit Chevalier le vend par corps complets & par volumes ſeparés. Il en paroît, auſſi-bien que de la* Bibliotheque Italique, *& des Mémoires du* P. Niceron, *un volume tous les trois mois, de même que de la Bibliotheque raiſonnée, qui contient à preſent 24. Tomes en 2. parties chacun; & de la Bibliotheque Germanique à preſent 45. vol.*

LA CLEF DU CABINET DES PRINCES DE L'EUROPE,

Ou, Recuëil Hiſtorique & Politique ſur les matieres du tems.

Juin 1741.

ARTICLE PREMIER.

Contenant quelques nouvelles de Litterature & autres remarques curieuſes.

I. PEut-être nous reprocheroit-on comme un défaut, ſi, pour les matieres abondantes du tems preſent, nous perdions l'habitude de donner le précis de quelques ouvrages de Litterature qui ſont de remarque. Nous tâcherons donc de l'éviter ce reproche, en menageant de tems à autre une place dans les commencemens de nos Journaux pour ce qui nous en paroîtra digne en ce genre : Ici nous ferons voir un *Parallele des Romains & des François, par raport au Gouvernement*, qui eſt un Ouvrage en 2. vol. in 12., imprimé à Paris, & un peu critiqué par les Auteurs des Mémoires pour l'Hiſtoire des Sciences & des beaux Arts ; ils en diſent à peu prés ce qui ſuit.

JUſqu'ici on avoit cru ne voir entre le gouvernement des Romains & celui des François

que de ces convenances vagues qui ſe trouvent entre toutes les Sociétés gouvernées par des Loix & ſoumiſes à une autorité. On n'avoit point imaginé que ces conformités fourniſſent des traits de reſſemblance aſſez marqués pour compoſer ce qu'on appelle des Paralleles, & comparer Gouvernement & Gouvernement; comme Plutarque, le Pere des Paralleles, compare entr'eux les merites de même eſpece, Céſar à Alexandre, Cicéron à Demoſthene, Caton à Phocion; ou comme des Modernes ont comparé la République Romaine à celle de Carthage; la République de Veniſe à celle de Hollande. A s'en tenir au préjugé, on ſeroit même perſuadé qu'un Ouvrage fait pour examiner le Gouvernement des deux Nations raprochées dans ce Livre, auroit plûtôt merité le titre de contraſte, que celui de Parallele. Mais il y a entre les objets des rélations d'oppoſition, comme il y en a de conformité; & l'on peut en examiner les differences, comme les reſſemblances. La Géométrie meſure, calcule également les unes & les autres; pourquoi la Morale ne l'imiteroit-elle point dans les ſujets qui lui ſont propres? L'Auteur a donc pû comparer à la fois dans ces deux ſens le Gouvernement des François & celui des Romains : c'eſt ce qu'il a fait & le mot de *Parallele* a chez lui une application juſte, quoique plus étenduë que celle qu'on lui donne communément.

Parallele des Romains & des François.

Le premier Tome eſt partagé en trois Livres. Il eſt aſſez difficile d'aſſigner le but précis que l'Auteur ſe propoſe ſéparément dans chacune de ces Parties, il ne l'annonce point, & ne met pas même ſes Lecteurs à portée de le deviner. Mais ce qu'on y retrouve par-tout, & ce qu'il

y rend bien ſenſible, ce ſont les differences marquées de l'état des Romains & de celui des François conſiderés dans leurs commencemens. On ſçait l'origine des uns, & celle des autres eſt enſévelie dans les ténébres. Une troupe d'hommes iſolés, & détachés de diverſes Contrées voiſines, forment ſous les ordres de Romulus une Bourgade environnée de murailles: Voilà la naiſſance de Rome. Environ mille ans aprés, c'eſt-à-dire, vers le milieu du troiſiéme ſiécle du Chriſtianiſme, les Hiſtoires parlent d'une Nation nombreuſe ou de pluſieurs peuples réünis par une aſſociation commune, déſignés ſous le nom de Francs, & répandus le long de la rive Septentrionnale du Rhin, depuis le Mein juſques à l'Océan: Voilà le berceau de la Monarchie Françoiſe. Les Romains n'eurent d'abord qu'un Roi. Les François en avoient pluſieurs. Quand ils ſe donnoient un Chef, c'étoit un Général tel qu'Agamemnon à la tête des Princes aſſemblés devant Troye pour venger la querelle de Ménélas. Rome ſe laſſa de ſes Rois, chaſſa les Tarquins & devint une petite République. Les Francs en s'établiſſant dans les Gaules y formerent une puiſſante Monarchie. Rome naiſſante eut de la fierté, du courage, une Police convenable à ſa ſituation, des Loix, des Mœurs, des Vertus; les Francs avoient de la barbarie, de la férocité, les vices qui en ſont l'appanage, des uſages aſſortis à leur caractére, & pour toute vertu une valeur ſupérieure. Les Romains pendant trois ſiécles ne trouverent dans la forme de leur Gouvernement que des obſtacles à la grandeur à laquelle ils parvinrent dans la ſuite, & la politique des Francs établis dans les Gaules ne tendoit pen-

dant plus de trois ſiécles qu'à la ruine de leur Monarchie, & à celle de l'autorité de leurs Rois. D'heureux changemens faits de ſa mauvaiſe police reformerent Rome au bout de ce terme. Ce n'eſt qu'aprés pluſieurs ſiécles & pluſieurs révolutions que la France s'eſt trouvée dans un état qui aſſure ſa grandeur.

Ce premier Livre eſt plein de réflexions ſolides ſur la nature, les avantages & les déſavantages des diverſes formes de Gouvernement, le Monarchique, le Mixte, le Républicain Ariſtocratique, ou Démocratique. Les faits y viennent à l'appui du raiſonnement, ou, pour parler plus juſte, leur ſervent de fondement. C'eſt de-là que l'Auteur part pour nous tracer avec toute la fineſſe poſſible une analyſe exacte de ces degrés preſque inſenſibles par leſquels la République Romaine paſſa comme de nuance en nuance à ce point de perfection dont elle ne fut redevable qu'aux vices mêmes de ſon premier Gouvernement, aux troubles & aux déſordres qui en furent la ſuite. Il montre que rien n'eſt moins juſte que le Parallele qu'on s'aviſe quelquefois de faire entre le Gouvernement preſent d'Angleterre & celui de la République Romaine. Le premier eſt compoſé de trois Corps déſunis, dont les intérêts ſont diamétralement oppoſés, & dès-lors contraires à l'intérêt commun & public; au lieu que quand le Gouvernement Républicain de Rome fut parvenu à ſa perfection; que la porte des Dignités fut ouverte aux Familles Plébeyennes, alors la République ne fit qu'un Corps, n'eut qu'un intérêt, & ne put être partagée que ſur des détails incapables de troubler l'ordre général, & d'empêcher le progrés de ſa proſperité & de ſa grandeur. Les

défauts

défauts du Gouvernement François ſous la premiere, & encore plus ſous la ſeconde Race, par le partage de l'autorité entre les Rois & la Nobleſſe ou les Grands, & les diſſenſions éternelles dont le droit des Fiefs fut la ſource néceſſaire, ſont auſſi mis dans tout leur jour. Par une conſéquence naturelle l'Auteur établit ici ſur le Gouvernement purement Monarchique des principes, qu'il développe encore mieux dans la ſuite de l'Ouvrage, & qui doivent déterminer tout eſprit judicieux à préférer cette forme d'adminiſtration à toute autre pour le bonheur d'un Etat qui a quelque étenduë.

Dans le ſecond Livre l'Auteur remanie encore ce qu'il avoit déja dit ſur les diviſions du Senat & du Peuple Romain, & ſur les effets qu'elles produiſirent. Il examine enſuite la conduite des Rois de la troiſiéme Race juſques à Philippe Auguſte, Prince qui travailla le premier, & qui travailla avec ſuccès à diminuer le pouvoir des grands Vaſſaux de ſa Couronne.

Parmi les obſtacles qui ont retardé l'exécution de cet utile projet, & ſous Philippe Auguſte & ſous ſes Succeſſeurs, l'Auteur compte les prétentions des Papes ſur le Temporel. Nous n'avons garde de chercher ici à juſtifier les fautes que quelques Souverains Pontifes ont commiſes en ce genre; mais nous oſons dire, que ſi l'Auteur avoit employé dans l'examen des faits qui ont rapport à cette matiere, la même attention & le même diſcernement qui l'ont éclairé ſur tant d'autres articles, il n'auroit jamais compté cette cauſe parmi celles qui retarderent le progrés de l'autorité de nos Rois & de l'abbaiſſement des Grands Vaſſaux. Jamais l'autorité Royale ne fut auſſi avilie, auſſi dégradée

dégradée que ſur les fins de la ſeconde Race, & ſous les premiers Succeſſeurs de Hugues Caper, dans ces jours malheureux où l'on voyoit ſe meſurer les armes à la main avec leur Souverain, non les Ducs de Bourgogne ou de Normandie, ou les Comtes de Flandres ou de Champagne, mais les Seigneurs de Montlery, de Montfort-l'Amaury &c. ſans alliés, ſans appui, ſans autre ſecours que celui qu'ils pouvoient tirer d'une Bourgade ſituée aux portes de Paris, & dont le mince Domaine ne paroîtroit aujourd'hui qu'un médiocre établiſſement à un homme de fortune. On n'avoit pourtant point encore alors vû éclorre les prétentions des Papes ſur le Temporel, & depuis leur naiſſance quel uſage en ont-ils fait contre nos Rois? La ſeule occaſion où les Papes ayent paru s'en prévaloir au préjudice de la France, c'eſt dans le démêlé de Boniface VIII. avec Philippe le Bel, & quels obſtacles cet incident forma-t-il au progrès de l'autorité Royale? Loin d'y donner atteinte, il ſervit à l'affermir & à lui ménager de nouveaux accroiſſemens. Dans les principes mêmes de l'Auteur & du bon ſens, tout ce qui rapproche les Sujets du Prince, qui les fait entrer dans ſa querelle, qui rend ſon intérêt le leur, ajoute à ſon autorité. Or eſt-il que jamais peut-être depuis Charlemagne on n'avoit vû en France un concert ſi parfait pour s'oppoſer à une entrepriſe étrangere, contraire aux intérêts du Roi, que celui des Princes, des Grands & de divers Ordres de l'Etat aſſemblés au Louvre par Philippe le Bel dans le tems de ſes brouilleries avec Boniface. Donc, loin que les prétentions des Papes ayent retardé le progrès de la perfection du Gouvernement François, la ſeule dé-

marche

démarche qu'ils ayent paru faire en ce genre, n'a ſervi qu'à donner à ce progrés quelques dégrés d'accéleration. Il eſt vrai, que le ſervice n'étoit qu'indirect & n'entroit point dans les vûës de celui qui le rendoit. Mais quel qu'en ait été le principe, l'événement n'en détruit pas moins la prétention de l'Auteur. Il auroit donc pû, il auroit même dû, en parlant des cauſes qui retarderent le progrés du Gouvernement François, omettre l'article des *prétentions des Papes ſur le Temporel.*

Par la même raiſon, par une ſuite néceſſaire de ce que les faits démontrent, dans le dénombrement des cauſes qui ont conduit l'autorité des Rois de France au point où elle eſt, il auroit pû compter l'uſage que le zéle propre de leur miniſtére, l'amour de la paix & du bien public, l'eſprit d'équité, les ſentimens de reconnoiſſance a fait faire aux Papes en mille occaſions de leur autorité en faveur des Fils aînés de l'Egliſe.

On s'attend auſſi peu à trouver dans le catalogue de ces obſtacles les Croiſades que les Papes. Si l'Auteur s'étoit contenté de dire, que les Rois en paſſant quelquefois les Mers à la tête des Croiſés perdoient une belle occaſion de devenir plus abſolus, on conviendroit avec lui, qu'ils n'ont pas toujours ſçû profiter de tous leurs avantages, pour hâter le progrés de leur autorité. Mais ſe perſuadera-t on également qu'ils l'ayent affoiblie en paſſant les Mers, ou que leurs Sujets en ſoient revenus plus en état ou plus portés à réſiſter à leurs Maitres? C'eſt ce que les faits n'ont point mis l'Auteur en droit d'établir, c'eſt même ce qu'ils démentent: quand il y regardera de plus prés, il verra que l'autorité des Rois loin de dé-

choir

choit par les Croiſades y a trouvé des avantages de plus d'une eſpece.

Les Croiſades doivent auſſi, ſelon nôtre Auteur, leur naiſſance & leur progrés à ce pouvoir, que la Cour de Rome avoit acquis dans les choſes temporelles.

Comment a-t-il pû ignorer ce que les Hiſtoires les plus populaires apprennent même aux Enfans, que la dévotion pour les lieux Saints prit naiſſance avec le Chriſtianiſme; qu'elle ſe perpétua & s'étendit comme lui; qu'elle ſe ſoutint malgré la conquête de la Paleſtine par les Sarrazins, que juſques au huitiéme, neuviéme, dixiéme, onziéme ſiécle dans les tems où la communication & la Navigation n'étoient pas à beaucoup prés auſſi faciles qu'aujourd'hui. Les troupes des Pélerins y venoient de toutes les parties de l'Europe, que les dangers ſans nombre qu'on couroit, les inſultes & les avanies qu'on ſouffroit ſouvent de la part des Infidéles, n'empêchoient pas qu'on ne vît ſouvent parmi ces bandes de Pélerins les plus grands Seigneurs de France, d'Allemagne, d'Angleterre, d'Italie; que les uns & les autres de retour chez eux rempliſſoient l'Europe de leurs lamentations ſur la profanation des ſaints Lieux, ſur la cruauté & l'impiété des Sarrazins, ſur la déſolation des Chrêtiens d'Orient & les effrayans progrés du Mahométiſme; que les Lettres fréquentes, les Ambaſſades, les gémiſſemens des Empereurs Grecs mettoient le comble à la compaſſion qui attendriſſoit les Chrêtiens d'Occident ſur les maux de leurs freres d'Orient; que les Papes engagés par devoir & par intérêt à remédier autant qu'ils le pourroient à ces maux, & flattés de l'eſpérance de ramener les Grecs au

ſein

ſein de l'Egliſe, prêchoient, exhortoient, aſſembloient des Conciles, accordoient des Indulgences pour encourager les fidéles à cette bonne œuvre ; que ſecondés par tout ce qu'il y avoit de plus ſaint, de plus vertueux, de plus zélé dans ces ſiécles-là, ils n'avoient pas de peine à déterminer aux expéditions d'outremer des Peuples & des Princes déja préparés d'eux-mêmes à les entreprendre. Voilà ce qui fit éclore, ce qui perpétua les Croiſades. Si l'Auteur appelle cela le pouvoir *que la Cour de Rome avoit acquis ſur le Temporel*, il auroit dû définir d'avance le ſens qu'il attache aux termes.

L'Auteur trouve des contradictions dans la politique de Loüis XI. *ſa conduite inégale étoit*, dit il, *tantôt ſi ſçavante, tantôt ſi groſſiere, il échoüa où le Prince le moins habile n'auroit pas fait un faux pas.* Le fondement de cette cenſure c'eſt, que Loüis XI. ne fit point épouſer l'héritiere de Bourgogne au Dauphin Charles ſon fils, ou au moins à Charles Comte d'Angoulême pere de François I.

1°. Ce ne fut point du tout par une conduite *groſſiere* & dont le Prince le moins habile ſe ſeroit écarté, que Loüis négligea de menager à ſon fils l'alliance de Marie de Bourgogne. Loüis avoit de ſolides eſperances de réünir à ſa Couronne autrement que par un Mariage la portion la plus conſidérable, & la plus précieuſe de la Succeſſion de la Maiſon de Bourgogne. Il ne faut pour s'en convaincre que lire l'Hiſtoire de ce Prince, l'événement même juſtifia ſes vûës, & il réüſſit au moins en partie. 2°. Cette façon de les réünir n'étoit point ſujette aux lenteurs, aux incertitudes du Mariage, aux limitations de l'autorité bornée, & en quelque ſorte précaire

que

que le titre de Mariage ſeul auroit donné au Dauphin dans les Etats indociles de la Maiſon de Bourgogne, aux événemens qui auroient pû ſouſtraire cette acquiſition à la Couronne de France, ſi le Dauphin Charles ou Marie étoient morts ſans laiſſer d'Enfans de leur Mariage, événement d'autant plus à craindre, que Charles étoit né foible, mal conſtitué, difforme, n'avoit que quatorze ans, & que Marie âgée de 23. n'auroit conſenti à cette alliance qu'avec les plus vives répugnances, & lorſqu'elle y auroit été forcée. Le droit de conquête & l'acquieſcement des Peuples dont une partie ſe donna à lui & le mettoit à portée de ſoumettre le reſte, flattoient Loüis XI. d'une réünion bien plus ſûre & plus ſtable; & ſi le ſuccés démentit en partie ſes eſperances, ce n'eſt ſûrement pas à ſa politique qu'il faut s'en prendre. Quand même il y auroit eu quelque dégré de probabilité de plus à mieux réüſſir par la voye du Mariage, ce dégré, dans les circonſtances où ſe trouvoit Loüis, formoit pour lui une nuance ſi déliée qu'il lui étoit pardonnable de ne pas la démêler. Sa conduite dans cette occaſion ne fut donc rien moins que *groſſiere*. Si elle nous paroit telle aujourd'hui, c'eſt que nous en jugeons par l'événement; regle dont l'Auteur reconnoit avec raiſon l'inſuffiſance. Une regle bien plus ſûre pour caractériſer les mépriſes d'un homme tel que Loüis XI. c'eſt que quand il ſe trompe, c'eſt preſque toujours par trop de rafinement & non par une *conduite groſſiere*. C'eſt en pouſſant trop loin les conſéquences & le ſiſtême politique qu'il s'eſt tracé, & non pas par *inégalité* & par contradiction avec lui-même.

Loin

Loin que Loüis XI. ait fait une faute *groſſiere* en ne donnant pas Marie de Bourgogne à Charles d'Angoulême, il en auroit fait une des plus groſſieres s'il avoit agi autrement.

En vain l'Auteur pour juſtifier ſa penſée & faire le procès à Loüis XI. dit que *ces Princes* (de la Maiſon de France) *devoient être des ennemis moins dangereux que les Etrangers par le droit qu'ils conſervoient au Trône.* Il étoit reſervé au ſiécle de Loüis XIV. & de Loüis XV. de voir les yeux des Princes du Sang de France s'ouvrir à cette importante vérité, & demêler que l'union intime avec le Trône étoit le premier de leurs intérêts, & la ſource la plus ſûre de leur grandeur. Juſques-là la faſcination avoit duré & jamais les Rois de France dans toutes les Races n'avoient eu de plus cruels ennemis, que quelques-uns de ceux à qui les liens du ſang & leur propre gloire devoient les rendre plus chers. Herbert Comte de Vermandois Prince de la Maiſon de Charlemagne ne travailla-t-il pas plus que tout autre à avilir le Trône, à détruire la branche regnante de ſa Maiſon, à placer la Couronne ſur la tête de Raoul de Bourgogne, & à frayer le chemin du Trône à Hugues Capet. L'Auteur lui-même nous peint vivement les fureurs de Jean, Comte d'Evreux & Roi de Navarre pendant la priſon du Roi Jean II. Les Ducs de Bourgogne n'avoient-ils pas été les principaux inſtrumens de la conquête de la France, par Henri V. Roi d'Angleterre, & du tranſport de la Couronne à Henri VI. ſon fils ? Jamais ennemi donna-t-il tant d'embarras & fit-il courir tant de riſques à Loüis XI. que le dernier Prince de cette Maiſon ? Le Duc de Guienne propre frere de Loüis

Loüis & héritier preſque préſomptif de la Couronne, n'étoit-il point à la tête de toutes les cabales qui ſe formerent de ſon tems contre l'autorité du Roi ? Le Duc d'Orleans qui remplit le Trône ſous le nom de Loüis XII. ne fut-il pas l'Ennemi & le Rival, en même-tems que l'héritier immédiat de Charles VIII. ? Et ſi Loüis XI. eût rendu maître des vaſtes Etats de Bourgogne Charles d'Angoulême uni de ſi prés par les liens du ſang, de l'interêt & de l'amitié au Duc d'Orleans chef de ſa Maiſon, que ſeroit devenu la France & l'autorité Royale ſous Charles VIII. ? Au milieu d'une Cour partagée en differentes factions par les intrigues des Princes, & en butte au-dehors d'un côté au Duc d'Orleans à la tête des Armées Bretonnes, & de l'autre au Comte d'Angoulême maître de toutes les forces de Bourgogne, groſſies par cette foule de Mécontens dont de pareils appuis auroient multiplié le nombre à l'excés, la ſageſſe de la Ducheſſe de Baujeu, & la valeur de Loüis de la Trémoüille auroient-elles ſuffi pour ſoutenir les droits de la Couronne dans une ſituation ſi délicate, ſuite néceſſaire des regles de politique, que l'Auteur préſcrit à Loüis XI.

Le portrait de ce Prince qu'on trouve au même endroit, & celui de Catherine de Médicis, qui vient aprés, paroiſſent plus deſtinés à les faire haïr, qu'à les faire connoître. On pouvoit, ce ſemble, tracer leurs défauts avec cette exactitude qu'exige l'Hiſtoire, ſans employer des couleurs ſi noires, & le reſpect dû au rang qu'ils ont occupé en France n'exigeoit-il point ce ménagement de la part d'un bon François.

Le détail où nous venons d'entrer ſur des objets

objets importans ne nous permet point de nous étendre aujourd'hui davantage ſur le Parallele des François & des Romains ; nous en donnerons la ſuite le mois prochain.

II. L'Enigme du Logogriphe du mois dernier eſt *Dragon*, d'où ſe forment les mots de *Nord*, *Or*, *Don*, *Gard* : Ce dernier mot eſt encore le nom d'une petite Riviere dans les montagnes du Languedoc, ſur laquelle eſt bâti le Pont du *Gard*, ouvrage fameux des Romains ; La Chanſonnette eſt : *Voici les Dragons qui viennent &c.*

ENIGME.

Quoique toujours couché, je dors très-rarement,
Sans être oiſif, je ſuis toujours en mouvement.
Je n'aime point le vin, j'en bois par avanture,
Malgré celui qui met mon corps à la torture ;
Et jamais je n'en bois qu'il n'arrive malheur.
Tel qui s'expoſe à ma fureur,
A deux doigts de la mort ſubite,
Sur toute autre choſe médite,
En me confiant ſes tréſors.
A tout moment changeant de corps,
Je ſuis pourtant toujours le même.
A plus d'une belle qui m'aime,
Je prête innocemment les bras.
Tremblante à mon aſpect le tein pâle & l'œil bas,
Elle voit mon brillant avec indifference,
Et ſans chagrin auſſi ſouffre mon inconſtance :
Elle s'oppoſe à mon panchant.
Je la ſuis, je la cherche, & même en la cherchant,
Je vole des faveurs, mais avec nonchalance ;
Car honni ſoit qui mal y penſe.

ARTE

ARTICLE II.

Contenant ce qui s'eſt paſſé de plus conſidérable en ALLEMAGNE, *depuis le mois dernier.*

I. RAtisbonne. Sur un bruit répandu par les Miniſtres de Pruſſe que la Ruſſie avoit épouſé la cauſe & les interêts de leur Maître, la Reine de Hongrie & de Boheme a écrit le 5. Avril à ſon Miniſtre à la Diette, qu'Elle ne pouvoit ſe diſpenſer, tant pour ſon propre interêt, que pour l'honneur de ſes Alliés, de lui envoyer une Lettre que la Ducheſſe Régente en Ruſſie a fait écrire le 8. Mars dernier à Sa Maj. Pruſſienne, au nom du Czar, & de le charger d'en diſtribuer des copies aux Miniſtres des Electeurs, Princes & Etats de l'Empire. Cette Lettre fut écrite ſix jours avant la démiſſion du Comte de Munnich, ce qu'il faut remarquer : Il convient de la raporter, en voici la teneur.

SERENISSIME &c.

Lettre du Czar au Roi de Pruſſe.

J'Ai bien reçu la Lettre de V. M. du 21. Janvier. Les aſſurances qu'elle contient de ſa prétieuſe amitié comme de ſes bonnes intentions, augmentent mes obligations à ſon égard. V. M. peut être très-aſſurée que j'irai toujours au-devant de tout ce qui me paroîtra capable d'affermir l'Alliance que Nous avons renouvellée, & d'entretenir la bonne intelligence qui ſubſiſte entre Nous, autant que cela dépendra de Moi, & que je pourrai le faire raiſonnablement, ſans porter atteinte aux engagemens que j'ai avec d'autres Puiſſances, & qui ne tendent à offenſer perſonne.

C'eſt

C'eſt là-deſſus qu'eſt fondé le renouvellement de l'Alliance avec V. M. Je me promets de ſon équité, qu'elle eſt auſſi éloignée d'en attendre de Moi, que je le ſuis d'en demander d'Elle.

Les Traités doivent être obſervés religieuſement, parce que la ſocieté ne ſauroit ſubſiſter ſans Traités. C'eſt pourquoi, à l'exemple de mes glorieux Prédéceſſeurs, je ſuivrai toujours pour principe, dans tout mon Regne, que Dieu veüille rendre heureux, de ne faire jamais tort à perſonne, & de tenir toujours ma parole.

Quant à l'invaſion que V. M. a faite depuis à main armée dans le Duché de Sileſie, je ſuis auſſi éloignée aujourd'hui, que je l'ai été dès le commencement, de m'ingérer à examiner la validité des prétentions que V. M. forme à la charge de la Maiſon Archiducale d'Autriche, leſquelles doivent avoir été l'occaſion de cette entrepriſe.

Mais je n'en ſuis pas moins dans la ferme perſuaſion, que s'il avoit plû à V. M. de s'expliquer là-deſſus confidenment, avant de prendre les armes, la Reine de Hongrie n'auroit pas manqué de lui donner toute la ſatisfaction que raiſonnablement elle en pouvoit ſouhaiter. Auſſi m'a-t-on aſſuré qu'auſſi-tôt que le Marquis de Botta eut apris les deſſeins de V. M., il l'avoit conjurée très-inſtamment de differer un peu l'invaſion projettée, & lui avoit clairement & dûëment repreſenté, que ſans cela tous les fruits qu'on pouvoit eſperer d'une négociation amiable, alloient être perdus.

Mais quoiqu'il en ſoit, il me paroît que, pour s'acquitter de ce que nous nous devons à nous-même, & convaincre le monde de la droiture de nos ſentimens & de nôtre amour pour la juſtice, il eſt bien plus sûr de n'en point venir aux voyes de fait, avant d'avoir tenté celles de la douceur, & reconnu

par expérience, que nous n'en pouvions eſperer une ſatisfaction raiſonnable.

Telle étant ma maniere de penſer, ce m'auroit été un grand ſujet de conſolation, ſi la Lettre fraternelle que j'ai écrite à cette occaſion à V. M., & mes preſſantes prieres avoient été reçûës & écoutées, comme me le faiſoient d'autant plus eſperer la juſtice de la cauſe, & la droiture de mes intentions, qu'un petit délai de l'entrepriſe projettée n'auroit pû porter aucun préjudice à ſes prétentions; attendu qu'il n'y avoit aucun danger, qu'elle fût prévenuë par quelque autre Puiſſance, ſur-tout dans le Duché de Sileſie, qui n'étoit & ne pouvoit être menacé d'aucune part.

Au ſurplus, je reçois comme une marque de la confiance de V. M. à mon égard, la diſpoſition qu'Elle me témoigne à agréer mes bons offices & ma médiation, conjointement avec ceux de Sa Maj. Britannique, pour le rétabliſſement de la Paix, & je ſuis très-perſuadé qu'ils auroient pû contribuer à la ſatisfaction & au contentement réciproque, ſi j'avois été mis en état de les employer avant l'invaſion de la Sileſie à main armée. Et quoique je ne manquerai pas de communiquer à ce ſujet avec Sa Maj. Britannique, V. M. peut cependant ſe repréſenter d'elle-même, que depuis ſon invaſion les choſes ont changé de face, & ſont devenuës bien plus difficiles & épineuſes, eu égard à l'interêt que doivent y prendre tant d'autres Puiſſances, qui, comme Moi, ont garanti la Pragmatique-Sanction.

J'ai pris la liberté d'expoſer tout ceci ſi clairement dans ma derniere Lettre, qu'il me ſuffira ici de m'y referer.

Je me flate au reſte que V. M. me fera la juſtice de reconnoître, qu'en conformité aux obligations d'un Allié bon & bien intentionné, je n'ai épargné aucu-

nes

nes remontrances, pour prévenir de bonne heure les fâcheuſes ſuites que peut avoir une entrepriſe qu'on n'auroit pas attenduë de la magnanimité & généroſité de V. M. ; de même que je n'échaperai aucune occaſion de leur donner des marques de l'eſtime que je fais de ſon amitié, comme de celle avec laquelle je ſuis conſtamment &c. Peterſbourg le 8. Mars 1741.

» Cette Lettre, dit la Reine de Hongrie « dans celle qu'elle a écrite à ſon Miniſtre, ſuffit « pour faire voir l'inſubſiſtance des bruits qu'a « fait courir le Roi de Pruſſe, & pour convain- « cre de plus en plus toute l'Europe, qu'il ſe « croit tout permis pour Nous nuire & au Duc « nôtre Epoux. »

On ſçait que la Lettre de la Régente de Ruſſie n'a pas été conçûë ni écrite, ſans que le Comte de Munnich y eut part, cependant nous ferons voir à l'Article du Nord, ce que ce Seigneur a ſoutenu depuis contre les interêts de la Reine, & le prétexte qu'il a pris pour ſe démettre de ſes Emplois.

II. *Francfort.* Les difficultés qui ſubſiſtent encore touchant le Vicariat du *Rhin*, doivent être bientôt entiérement levées par un expédient, qui, comme on le croit, ne mécontentera perſonne, & conſervera cependant à la Maiſon Palatine du *Rhin* ce qui lui eſt donné par la Convention de 1724., dont on a fait mention dans ces Mémoires. Quant au congrés que les Princes de l'Empire ont réſolu de tenir pendant la durée de la Diette d'Election d'un Empereur, il eſt autant que certain qu'il aura lieu à *Offenbach*. Mais cette Ditte d'Election, on peut avancer ici qu'elle n'eſt pas ſur le point d'être tenuë, que plûtôt elle eſt remiſe à un autre tems, &

peut-être juſqu'au mois d'Octobre ou de Novembre, eu égard aux circonſtances critiques où ſe trouvent préſentement les affaires de l'Empire, du moins ces aparences ont déterminé le Comte de Pappenheim, Maréchal héréditaire de l'Empire, à retourner à ſa réſidence, puiſque ſa préſence ſeroit inutile à *Francfort*, auſſi long-tems qu'il n'auroit pas l'occaſion d'y exercer les fonctions de ſa Charge : Elles ont porté auſſi divers Ambaſſadeurs à ne point demeurer fort aſſidument à *Francfort*. Le Comte de Montijo, Ambaſſadeur du Roi d'Eſpagne, eſt allé, à l'exemple du Maréchal de Belleiſle, aux Cours de *Mayence*, de *Coblentz*, de *Bonn*, & en dernier lieu à la Cour de *Saxe*, exécuter, comme lui, une Commiſſion particuliere ; mais Mr. le Maréchal de Belleiſle s'eſt rendu depuis quelques ſemaines de *Dreſde* auprès du Roi de Pruſſe en Sileſie, & le reſte de ſes Equipages, de même que les quarante Gardes deſtinés pour ſa perſonne, ſont arrivés à *Francfort*, où ces Gardes, comme toutes les autres perſonnes qui compoſent l'Ambaſſade de France, ou ſont de la ſuite de ce Maréchal, auront tout le tems de voir ce qu'il y a de curieux, comme ailleurs, avant la tenuë de la Diette. Ce fut le 15. Avril, ainſi qu'on l'apprend, que le Maréchal de Belleiſle arriva à la Cour de Saxe avec le Chevalier ſon frere, & beaucoup de Seigneurs François qui l'accompagnerent, & le 20. qu'il en partit pour la *Sileſie*, fort ſenſible à toutes les marques de diſtinction qu'il y a reçûës ; car on ne peut rien de plus, ſelon les Lettres que nous avons euës de *Dreſde*.

La viſite de toutes les Cours Electorales que fait Mr. le Maréchal, donne lieu à differens bruits

bruits qui ſont répandus dans le public ſur l'Election future d'un Empereur : Mais toujours penſe-t-on que le Prince le plus capable de ſoutenir le luſtre de cette dignité ſuprême, l'emportera ſur ſes concurrens ; & tout l'Empire continuë à ſe remplir du bruit que l'ancienne Alliance entre la Maiſon d'Autriche & les Puiſſances Maritimes va revivre d'une maniere vigoureuſe, afin que l'équilibre de l'Europe déja ſi fort alteré, ne le devienne pas plus. Mais le tems pourra nous mettre bientôt au fait de quelque choſe.

III. *Cologne. Baviere.* Il eſt à preſent certain que l'Electeur de *Cologne* a reconnu la Reine de Hongrie & de Boheme en cette qualité ; mais l'Electeur de *Baviere* ſon frere, quoique fort pacifique, non-obſtant ſes objections ſur la ſucceſſion du feu Empereur, n'en a pas fait de même juſqu'à preſent : Il a répondu le 21. Mars à une Lettre que le Grand Duc de Toſcane lui avoit écrite le 13. du même mois, pour lui notifier la naiſſance de l'Archiduc. Voici cette Lettre ſuivie de la Reponſe dont il eſt queſtion.

» Les ſentimens d'amitié de Vôtre Dilection ne me permettans pas de douter qu'en bon parent elle ne prenne part à ce qui m'arrive de ſatisfaiſant, je n'ai pû differer de lui envoyer mon Echanſon de Moſer, pour lui notifier qu'aujourd'hui vers les deux heures du matin, Sa Majeſté la Reine de Hongrie & de Boheme, ma très-chere Epouſe, eſt heureuſement accouchée d'un Archiduc ſain & bien fait, à la grande ſatisfaction de Nous deux. Je ſouhaite de tout mon cœur que Dieu répande ſur Vôtre Dilection, & ſur ſa Maiſon

Lettre du Grand Duc de Toſcane à l'Electeur de Baviere.

» Electorale toutes ſortes de bénedictions, & » me fourniſſe ſouvent l'agréable occaſion de » lui en témoigner ma ſincere joye, & de la » convaincre que je ſuis &c. » *Vienne* le 13. Mars 1741.

Réponſe de l'Electeur de Baviere.

« J'ai appris avec beaucoup de plaiſir que » Madame la Grande Ducheſſe Vôtre Epouſe eſt » heureuſement accouchée d'un Prince ſain & » bien fait. Prenant, comme je fais, une véri- » table part à tout ce qui arrive d'agréable à » Vôtre Dilection, je la félicite de tout mon » cœur de cette bénediction, & ſouhaite que la » protection de Dieu conſerve le jeune Grand- » Prince dans la plus parfaite ſanté, pour la » conſolation de Vos Dilections, & l'accroiſſe- » ment de ſa Maiſon. Je ſuis &c. » *Munich* le 21. Mars 1741.

Mais l'Electeur de Baviere n'en continuë pas moins de faire augmenter conſidérablement ſes Troupes, & celui de Cologne en reconnoiſſant la Reine de Hongrie & de Boheme, a envoyé à ſon Miniſtre à *Vienne* un Reſcrit dont la copie a été enſuite communiquée à la Diette de l'Empire tenant ſes ſéances à *Ratisbonne* : ce Reſcrit porte « que S. A. Ser. Electorale ordonne à ſon » Miniſtre de préſenter à la Reine de Hongrie » ſa réponſe à la Lettre de notification de cette » Souveraine, touchant la mort du feu Empe- » reur, & de déclarer en même-tems aux Mi- » niſtres Etrangers réſidens à Vienne, que quoi » qu'elle ſe ſoit déterminée à reconnoître la » Reine, elle ne l'a fait que ſous la reſerve ſtipu- » lée par le feu Empereur dans la Pragmatique- » Sanction ; ſçavoir, *que cette Garantie ne devoit* » *porter préjudice à perſonne* ; qu'ainſi ſa recon-

» noiſſance

noiſſance ne pouvoit être d'aucun avantage à « la Reine, ou à ſes Deſcendans, par raport au « ſuffrage de Boheme; qu'il devoit encore moins « en réſulter aucun préjudice pour les Droits de « la Maiſon de Baviere ſur les Etats d'Autriche; « qu'elle ne prétend pas donner la moindre « atteinte à ces droits-là, & que ſi par conſe- « quent la Reine entroit en guerre avec l'Elec- « teur de Baviere, elle ne devoit pas s'attendre « que l'Electeur de Cologne voulût y prendre « part au préjudice de l'Electeur ſon frere. »
L'affaire du ſuffrage de Boheme dont il eſt parlé dans ce Reſcrit, ne fait plus gueres de bruit: la Diette d'Election qui eſt remiſe peut bien en être le ſujet, ou qu'on travaille ſérieuſement à vuider cette affaire avant qu'elle n'ait lieu.

Son Alteſſe Electorale de Cologne a nommé le Baron de Droſt, Chanoine du Chapitre de Munſter, & Grand-Bailly d'Arensberg, pour remplacer le feu Comte de Metternich, en qualité de ſon ſecond Miniſtre Pléniporentiaire à la Diette de *Francfort*.

IV. Juſqu'ici on ne voit aucun Prince d'Allemagne donner des ordres bien poſitifs pour la marche de ſes Troupes, quoiqu'ils les ayent tous & en bon état & complettes; on comptoit cependant ne point voir la fin d'Avril ſans quelques mouvemens, ſur-tout de la part de celles de *Saxe*, de *Hannover* & de *Heſſe*, au cas que les differends du Roi de Pruſſe avec la Reine de Hongrie & de Bohéme ne fuſſent point encore terminés pour lors. Mais il n'y a de ces Troupes, que celles de Saxe qui ſoient ſorties de leurs quartiers pour ſe rendre au rendez-vous où elles doivent s'aſſembler. Celles de *Hannover*, au contraire, ont ſuſpendu des préparatifs qu'elles

faiſoient

faiſoient pour ſe mettre en diſpoſition de marcher. Tout ceci eſt de remarque, vû l'état plus violent que jamais des affaires de Sileſie. Peut-être les Troupes Ruſſiennes en feront-elles davantage, ſi la voye de négociation eſt plus long-tems ſans rien effectuer.

V. *Manheim.* Comme la Diette de *Francfort* eſt vraiſemblablement remiſe, l'Electeur Palatin ne ſe preſſe point d'y envoyer ſes Ambaſſadeurs; il n'y a encore que Mr. de Reiniers ſon ſecond Ambaſſadeur.

S. A. S. E. paroit plus occupée de ce qui la touche quant au Vicariat du *Rhin* qu'elle exerce conjointement avec l'Electeur de Baviere, mais dont on croit que pour cette fois-ci elle pourra bien céder les fonctions à l'Electeur de Baviere, inclinée comme elle l'eſt pour la tranquillité de l'Empire & le bien public. L'affaire de la Succeſſion de *Juilliers* & de *Bergue*, eſt auſſi ce qui preſente encore quelque matiere pour le Conſeil de l'Electeur; car elle eſt en l'état qu'elle ſe trouve depuis long-tems; c'eſt-à-dire, que les arrangemens concertés pour en aſſurer la poſſeſſion au Prince de Sultzbach, ſubſiſtent, & ſubſiſteront juſqu'au tems de leur exécution, & l'on ſe promet à l'égard des difficultés qui ſeroient à craindre de la part du Roi de Pruſſe, de les terminer par voye de négociation. Le Prince de Sultzbach, conſequemment, & c'eſt ce que l'on penſe, pourra bien recevoir l'hommage de ces deux Duchés en peu de tems. On fixe même déja cet hommage au 4. de Novembre prochain, jour anniverſaire de la naiſſance de l'Electeur, jour en même-tems que le Prince de Sultzbach pourra conſommer ſon mariage qui eſt conclu depuis quelque-tems avec l'ainée des Princeſſes Palatines.

Un Corps de 1800. hommes que le Duc Adminiſtrateur de Wirtemberg a accordé au Roi de Pruſſe, paſſa le 4. Mai devant la Ville de *Manheim* pour ſe rendre par eau à *Weſel* ; des remonſtrances de la Cour de Vienne pour traverſer cette marche, n'ayant rien effectué ſur l'eſprit du Duc Adminiſtrateur.

VI. Les Lettres de *Philipsbourg* portent, entre autres choſes peu intéreſſantes, que le Comte de Seckendorff, Velt-Maréchal des Armées de la Reine de Hongrie & de Bohéme, qui depuis ſon départ de *Gratz*, s'eſt arrêté ſur ſes Terres en *Saxe*, eſt arrivé en cette Place, dont il eſt Gouverneur, & qu'il y a été reçu au bruit des décharges du Canon.

Celles de *Hambourg* donnent avis qu'un different qui reſtoit à regler entre la Cour de *Dannemarc* & cette Ville, par raport aux limites du Diſtrict d'*Altena*, fut terminé ſur la fin d'Avril, par une Convention qui leve toutes les difficultés qu'il y a eu à ce ſujet : Que les Ratifications ont été échangées depuis.

Nous ajouterons ici au paragraphe de *Ratisbonne*, que le Roi de Pruſſe a fait encore déclarer tant par ſon Miniſtre en cette Ville, que par ceux qu'il entretient aux Cours de l'Empire, quelques ſemaines aprés l'événement de l'action arrivée le 10. Avril à *Millowitz* en Sileſie, dont ce Prince s'attribuë tout l'avantage, » que la bénédiction qu'il a plû au Ciel de » répandre ſur ſes armes, par le gain de la » Bataille de Millowitz, (*ce ſont là ſes expreſ-* » *ſions*) il n'a rien changé aux ſentimens de ſon » cœur pour la Maiſon d'Autriche : Qu'il ne » prétend pas tirer avantage de ce ſuccès, pour » lui faire préſcrire des conditions qu'elle pour- » roit trouver trop dures : Qu'il s'en tient à

» celles qu'il a déja fait connoître : & que ſi la
» Reine de Hongrie, comme il le ſouhaite,
» veut ſe prêter à un accommodement, elle le
» trouvera toujours dans la diſpoſition de le
» faciliter autant qu'il dépendra de lui »

VII. *Vienne.* On eſt auſſi éloigné qu'on peut l'avoir été juſqu'à preſent de rien écouter dont la fin ſoit de conſentir au démembrement des Etats de *Sileſie* en faveur du Roi de *Pruſſe*, quoique ce Prince ait tâché que la négociation de l'Angleterre & de la Hollande ſur ce ſujet ſe terminât par là ; mais il peut ſe convaincre actuellement, que ces deux Puiſſances, en conſequence des engagemens qu'elles ont contractés avec le feu Empereur de glorieuſe mémoire, maintiendront la Pragmatique-Sanction dans toute ſa rigueur, s'étans concertées depuis peu à cet égard, & leurs Miniſtres l'ayant déclaré à ceux de la Reine. On peut conjecturer de là que la grande Alliance eſt au point de concluſion ; que les affaires générales pourront bientôt montrer une face nouvelle ; & que la conduite des Puiſſances Maritimes ne tend principalement qu'à conſerver ou à rétablir par des meſures convenables le repos & la tranquillité dont l'Allemagne a joüi.

Quant à d'autres ſecours on peut compter ſur la *Ruſſie*, y ayant un corps nombreux de Troupes de cette Couronne que la Princeſſe Régente fait marcher, & qui, comme on le dit, a dû entrer au commencement de Mai dans le Royaume de Pruſſe ; mais on ignore ſi ce Corps de Ruſſiens pouſſera outre, ou s'il s'arrêtera en Pruſſe pour y faire une diverſion. Le Roi de Pologne Electeur de Saxe doit envoyer auſſi à la Reine un ſecours de huit mille hommes de ſes

Troupes

Troupes Electorales, par une Convention ſignée à *Vienne* le 17. Avril.

VIII. L'on continuë à retirer de *Tranſilvanie* & de *Hongrie* toutes les Troupes qui n'y ſont pas abſolument neceſſaires, pour les envoyer en *Sileſie* & dans la *Haute Autriche*, & elles ſont en marche. Le Régiment du Comte Leopold de Daun va en *Sileſie* : Ce Général que la Reine a nommé, Lieutenant-Général de ſes Armées, s'y rend auſſi ; il va occuper le poſte vacant par la mort du Général Goldi, mort des bleſſures qu'il a reçuës à l'action de *Millowitz* : Un Bataillon du Régiment du Prince Maximilien de Heſſe, eſt également en marche vers le même Duché, auſſi-bien qu'un Régiment de Cuiraſſiers qui étoit dans le Comté de *Trentſch* & dans la *Jabluncka*, & trois mille Croates qui ſervent à pied : ceux-ci ſont un corps de belles Troupes, & qui témoignent beaucoup d'ardeur : on les a levés cet hiver pour le ſervice de la Reine ; mais on n'eſt pas encore déterminé à faire paſſer en *Sileſie* ce que l'on envoye actuellement de Troupes dans la Haute-Autriche : cela dépendra des circonſtances, & en attendant, ces Troupes formeront un Camp à *Wels*. Les Régimens de Kevenhuller & du Prince Eugene, Dragons, & pluſieurs autres Régimens y ſont déja arrivés ; on y attend auſſi un Corps de ſix mille miliciens, qu'on vient de lever par ordre du Conſeil de guerre dans les Diſtricts de la *Theiſs*, de la *Maroſch*, d'*Arath* & de *Peterwaradin*.

IX. Les dépêches qu'on reçoit à *Vienne* des diverſes Cours de l'Empire, & des autres Cours de l'Europe, ſur les affaires de la conjoncture preſente, occaſionnent autant de conferences que celles qu'on reçoit tous les jours de l'Armée

qui

qui eſt ſous les ordres du Comte de Neipperg en *Sileſie*, & dont nous montrerons ci-aprés les mouvemens, en même-tems que ce qui s'eſt paſſé à l'action de *Millowitz*, & depuis. Mais avant ce narré, la Cour de *Vienne* nous preſente à raporter les particularités ſuivantes.

C'eſt un Aga & non pas un ſimple Courier qui a apporté à Janiby-Aly-Bacha, Ambaſſadeur Turc, ſes nouvelles Lettres de créance, & le Traité du reglement des limites, par lequel on voit que la Porte Ottomane cede à la Reine deux Iſles ſituées dans le *Danube* en échange du *Vieux-Orſowa*, & d'une langue de terre en *Croatie* que les Turcs demandoient pour arrondir leurs Etats de ce côté-là. L'Ambaſſadeur a depuis preſenté à la Reine les Lettres de créances qu'il avoit reçûës. Cette céremonie ſe fit le 27. Avril, quatre jours après que Sa Majeſté parut pour la premiere fois en public. Le Comte de Wurmbrand, comme le plus ancien Conſeiller du Conſeil de guerre, alla le prendre à ſon Hôtel dans un Carroſſe de la Reine, & la marche commença par un Détachement de Soldats de la Garde de la Ville. Enſuite venoient le Marechal, le Tréſorier & l'Ecuyer de l'Ambaſſade, tous trois à cheval, précedés de leurs Domeſtiques : Le Secretaire de l'Ambaſſade, auſſi à cheval, tenant à la main la Lettre du Grand Seigneur, qui étoit enveloppée dans une piéce de moire d'or : Cinquante Janiſſaires de la Garde de l'Ambaſſadeur : La Livrée du Comte de Wurmbrand : Le Carroſſe de la Reine à ſix chevaux, dans lequel étoit l'Ambaſſadeur avec le Comte de Wurmbrand, & l'Interprête des Langues Orientales : Les Officiers de la Maiſon du Comte de Wurmbrand ſuivoient le Carroſſe. Un Détachement de la Garde de la

Ville

Ville fermoit la marche. Il y avoit environ 150. Turcs à pied, & autant à cheval. Les chevaux de main de l'Ambaſſadeur étoient couverts de houſſes brodées d'or & d'argent, & ceux que montoient les perſonnes de ſa ſuite avoient des harnois ſuperbes & très-propres. L'Ambaſſadeur étant arrivé au Palais, fut introduit avec les principales perſonnes de ſa ſuite dans la Salle d'Audience. La Reine y étoit placée ſous un Dais, ayant à ſa droite & à ſa gauche les Miniſtres, les Seigneurs & les principales Dames de ſa Cour. Après les trois réverences ordinaires de l'Ambaſſadeur, il préſenta à Sa Majeſté la Lettre du Grand Seigneur & la Ratification du Traité de Belgrade, & fit à ce ſujet un Diſcours en Langue Turque, auquel le Comte de Bathiani, Grand Chancellier de Hongrie, répondit en Latin. La Reine donna enſuite ſa main à baiſer à l'Ambaſſadeur, & aux principales perſonnes de ſa ſuite qui étoient entrées avec lui dans la Salle.

Ce Miniſtre de la Porte Ottomane a déclaré encore depuis peu, que le Grand Seigneur avoit réſolu non-ſeulement d'obſerver réligieuſement le Traité de Paix conclu avec le feu Empereur, mais qu'il perſiſtoit auſſi dans la réſolution d'obſerver de même celui conclu avec la Ruſſie, & que pour convaincre tout le monde de la ſincérité de ſes diſpoſitions à cet égard, Sa Hauteſſe s'étoit relâchée ſur la plûpart des articles qui reſtoient à regler avec la Ruſſie. Le 28. Janiby-Aly-Bacha eut ſa premiere Audience du Comte de Harrach, Préſident du Conſeil de guerre, & il doit depuis quelques jours avoir eu ſon Audience de congé de la Reine, puiſqu'il fait état de partir inceſſamment pour *Belgrade*, où le Comte d'Uhlefeld, qu'on aprend être parti

le

le 7. du même mois de *Conſtantinople*, doit arriver en même-tems que lui, pour y être échangés, comme ils l'ont été l'année derniere. Si Mr. de Romanſoff, Ambaſſadeur de Ruſſie près de la Porte Ottomane, a ſi long-tems differé de ſe rendre à *Conſtantinople*, l'on débite qu'il en a pris occaſion du départ du Comte d'Uhlefeld, après lequel il attendoit, afin d'éviter quelques difficultés qui auroient pû naître ſur le cérémonial.

La Reine relevée de ſes couches.

On avoit reſervé pour le jour que la Reine ſeroit relevée de ſes couches les fêtes auſquelles la Ville de *Vienne* ſe préparoit, à l'occaſion de la naiſſance de l'Archiduc ſon fils. Ce jour-là qui fut le 23. Avril, & le Dimanche du *Jubilate*, Sa Majeſté accompagnée des Chevaliers de la Toiſon d'or, des Conſeillers d'Etat, de ſes Chambellans & Gentilshommes, des Dames de la Cour, des Dames Epouſes des Miniſtres, tous habillés en habits de fêtes, ſe rendit pour la premiere fois depuis ſes couches à l'Egliſe du Palais, où Elle fut reçûë avec les cérémonies ordinaires par le Nonce du Pape. Tous les Palais, les Couvents, les Maiſons de la Ville, furent entiérement illuminés, & chacun fit ſes efforts pour faire de plus en plus éclater ſa joye de l'heureuſe naiſſance d'un nouvel Archiduc : Il y avoit de plus en pluſieurs endroits de la Ville des Arcs de triomphe & des Echaffauts ; des Trompettes, Timballes & autres inſtrumens y ſonnerent toutes les deux nuits. Le Magiſtrat avoit fait élever un Arc de triomphe accompagné de deux fontaines de vin qui commencerent à couler dès l'après-midi pour le Peuple qui y accourut en foule, & auquel on diſtribua auſſi du pain & de la viande : La Reine accompagnée des Archi-

ducheſſes

Ducheſſes Marie-Anne & Marie-Madelaine ſortie du Palais dans une chaiſe ouverte à neuf heures & demie du ſoir, & ſe promena pendant deux heures dans les principales Ruës de la Ville & des Fauxbours pour voir les illuminations. Le Grand Duc & le Prince Charles ſon frere, accompagnés de quelques Seigneurs, les allerent voir à cheval.

La Reine a confirmé à cette occaſion tous les Chambellans de la création du feu Empereur ſon Pere, en a nommé encore 60. nouveaux, & créé quelques Conſeillers d'Etat; mais Elle n'a point fait de promotion militaire. Le Comte de Neſſelrode, Commiſſaire Géneral des guerres, avoit cependant été fait quelques jours auparavant Felt-Maréchal de ſes Armées. Sa Maj. avoit alors fixé au 25. Mai ſon départ pour *Presbourg*, afin d'y faire l'ouverture de la Diette des Etats du Royaume de Hongrie; ſon couronnement doit ſuivre de prés l'ouverture de cette Diette, puis l'examen des griefs & des demandes de la Nation Hongroiſe, à laquelle il paroit qu'on défera pour quelque choſe.

XI. Le Comte de Wratiſlau, Ambaſſadeur à la Cour du Roi de Pologne, Electeur de Saxe, eſt venu de *Dreſde* faire raport à S. M. de la ſituation de la négociation entre les deux Cours. Le Cardinal Philippe-Loüis de Sintzendorff, Evêque de Breſlau que le Roi de *Pruſſe* avoit fait arrêter à *Freywalde* & conduire à *Ottmachau*, comme on l'a dit le mois dernier, ayant été remis en liberté, eſt auſſi arrivé le 1. Mai à *Vienne*; de même que Mr. de Maupertuis, membre de l'Academie Royale des Sciences de Paris, qui a été fait priſonnier de guerre pendant l'action de *Millowitz* en *Sileſie*, à laquelle il avoit ſuivi le Roi de Pruſſe. On traite ce Sçavant avec

une

une diſtinction dûë à ſon merite, & il reçoit la viſite de pluſieurs Seigneurs. Les Princes d'Avellino & de Pignatelli, le Marquis de Pacheco, frere du Duc d'Uceda, qui a été condamné à une priſon perpétuelle, les Comtes de Sangro & de Mitino, & quelques autres Seigneurs Napolitains ſe diſpoſent au contraire à partir pour retourner dans leur Patrie, parce qu'ils ſont à preſent hors d'eſperance d'être indemniſés du tiers de leurs revenus qui leur eſt confiſqué depuis le nouveau Gouvernement de Naples, & dont ils ſe flatoient de ſe voir dédommagés par une confiſcation à faire des revenus des Sujets de la Reine qui ſont dans les deux Siciles, laquelle confiſcation a été miſe en queſtion du vivant du feu Empereur, mais dont on ne parle plus dans la conjoncture preſente.

XI. Le Conſeil de guerre fort occupé des circonſtances où il ſe trouve, reçut au mois d'Avril du Comte Wenceſlas de Wallis, ci-devant Gouverneur du *Grand-Glogau*, & qui a été conduit priſonnier de guerre à *Berlin*, un mémoire qu'il a examiné depuis, & qui porte, que ce n'eſt ni à lui, ni à la Garniſon qu'on doit imputer la faute de ce que cette Place a été priſe, comme elle l'a été, mais bien à l'impoſſibilité en laquelle elle ſe trouvoit de faire une longue réſiſtance. Le Conſeil de guerre qui reçoit auſſi très-fréquenment des Courriers de l'Armée de *Sileſie*, y a envoyé ordre à tous les Chefs des Régimens, de même qu'au Comte de Neipperg qui commande en chef cette Armée, de remplir les places d'Officiers vacantes, depuis le Lieutenant-Colonel incluſivement, juſqu'au derrier des Bas-Officiers, ſelon l'ancienneté du ſervice. La Reine obſervera auſſi la même choſe en nommant aux Emplois militaires qui ſont au-deſſus

de celui de Lieutenant-Colonel.

XI. *Sileſie.* Nous avons à redreſſer ici ce qui a été inſeré dans nos derniers mémoires de la Bataille arrivée le 10. Avril en cette Province. On avoit ſuivi à cet égard des Lettres de *Prague*, datées du 15. du même mois, portans en aparence avec elles un caractere de certitude, tant pour les noms des perſonnes reſpectables qui devoient les avoir écrites & reçuës, & qu'on a empruntés, que pour le détail circonſtancié de l'action qui s'y trouvoit. Ce détail s'eſt trouvé cependant, immédiatement aprés l'impreſſion de nôtre Journal, être un détail trés-peu fidéle; mais tout Journaliſte auroit été ſuſceptible des impreſſions de verité qu'il renfermoit, & en auroit fait infailliblement uſage, s'il l'avoit reçu de la même voye que nous. Le Lecteur nous croira donc en ceci meriter d'autant moins la note de partialité, qu'il a vû d'abord ſur quoi fondé ſe faiſoit notre narration, & enſuite, que *nous ſerons en état le mois prochain de donner mieux les particularités* de l'action. Venons à l'exécution de cette promeſſe.

L'Armée de la Reine de Hongrie & de Boheme continua le 4. Avril à marcher juſqu'à *Ziegenhals*, d'où les Pruſſiens s'étoient retirés la veille. Le 5. au ſoir elle arriva à *Neuſs*; l'Infanterie prit ſes quartiers dans la Ville, & la Cavalerie dans les Villages des environs. L'Armée du Roi de Pruſſe jettoit alors des Ponts ſur la *Neiſs* à deux lieuës de la Ville. Le Felt-Maréchal de Neipperg en prit occaſion d'ordonner à toute la Cavalerie & à tous les Grenadiers de l'Armée de ſe tenir prêts à aller plus loin : Son Armée arriva le 7. à l'endroit où étoient les Pruſſiens, qui repaſſerent la riviere avant qu'on eut pû les *Journal Armées.*

attaquer : Elle paſſa auſſi la *Neiſs*, & ſe trouva le 8. à peu de diſtance de *Grotkau* ſans avoir trouvé l'ennemi : Il ſe retiroit à meſure que le Comte de Neipperg avançoit : *Troppau*, *Jagerndorff*, *Ratibor*, le Bourg de *Peuſch* étoient déja des Places abandonnées avec quelques Magazins. Les Généraux d'Olone & Baroniai marchoient de la *Jabluncka* avec un Corps de vieilles Troupes & quelques nouveaux Eſcadrons de Huſſars ; le Géneral Lentulus marchoit auſſi avec un autre Corps pour ſe joindre au gros de l'Armée. Le Comte de Neipperg en s'avançant vers *Grotkau*, avoit deſſein d'enlever 900. hommes qui y étoient, ce qui lui réüſſit le 9., c'étoient des recruës avec 60. hommes de vieilles de Troupes, un Capitaine, ſix autres Officiers & quelques Gentilshommes Siléſiens qui ſervoient en qualité de Volontaires. Les Autrichiens trouverent dans *Grotkau* un beau Magazin & quelque argent pour la paye des Troupes. L'Infanterie ayant joint à *Grotkau* le Comte de Neipperg, il avança juſqu'à *Mollwitz*, endroit ſitué à peu de diſtance de *Brieg* dont le Commandant vint lui apporter la nouvelle que les ennemis en avoient levé le blocus, qui avoit duré trois mois. (*Dans le preſent narré on donne au Lecteur une Rélation dreſſée à la Cour de Vienne.*) On fit tranſporter dans la Place ſept mille meſures de farine qu'on venoit d'enlever ſur la *Neiſs*, & l'on en changea la Garniſon. C'étoit le but de la marche de l'Armée ; mais les circonſtances permettans de tenter quelque choſe de plus, le Géneral en Chef avoit auſſi formé le deſſein d'empêcher que les Pruſſiens qui avoient repaſſé la *Neiſs*, & cantonnoient à *Lewen* & à *Michelau*, ne joigniſſent le reſte de leur Armée qui étoit à

Bataille de Mollwitz.

Ohlau.

Ohlau. Comme les Troupes avoient beſoin de repos, la Cavalerie & l'Infanterie prirent des quartiers de cantonnement à *Mollvitz* & dans les Villages les plus voiſins; mais ce ne fut pas pour long-tems.

Le 10. à midi on vit de loin que les ennemis qui étoient à *Lewen* & à *Michelaw* s'avançoient en ordre de Bataille. Le Comte de Neipperg raſſembla là-deſſus ſes Troupes avec toute la promptitude poſſible, pour les ranger auſſi en ordre de Bataille; mais par la ſituation du terrein les ennemis s'étans trouvés plûtôt dans le voiſinage de *Mollwitz* que des autres endroits où nos Troupes avoient cantonné, la Cavalerie & l'Infanterie qui étoient à *Mollwitz*, & qui formoient l'aile gauche, ſe trouverent expoſées au feu de la nombreuſe Artillerie des ennemis avant que le reſte de l'Armée eut pû ſe former. Le Géneral Rœmer qui commandoit l'aile gauche, craignant dans cette circonſtance, que l'Artillerie ennemie n'y mît de la confuſion, & ne pouvant d'ailleurs réſiſter à l'ardeur du Soldat, qui demandoit l'ordre pour combattre, prit de ſon chef la réſolution, & ſans attendre que le reſte de l'Armée fut formé, d'attaquer l'ennemi le ſabre à la main, ce qu'il fit avec tant de bravoure, qu'au premier choc, il renverſa la Cavalerie Pruſſienne avec les premiers Bataillons voiſins, en tua un grand nombre, & s'empara de pluſieurs Canons, dont quatre furent d'abord tranſportés à *Mollwitz*: mais ayant malheureuſement perdu lui-même la vie dans cette attaque, & la Cavalerie par ſon impétuoſité précipitée ne pouvant être ſoutenuë du reſte des Troupes, dont elle s'étoit ſéparée, déterminée d'ailleurs par la ſituation du terrein, elle ſe

replia devant le front des ennemis, & tourna vers l'aile droite. L'Infanterie qui par cette manœuvre ne pouvoit gueres avancer contre l'ennemi conſiderablement plus fort, & dont elle avoit d'ailleurs eſſuyé tout le feu, ſe trouva entiérement dégarnie de Cavalerie. Pour remedier à l'inconvénient le Felt-Maréchal de Neipperg fit paſſer de l'aile droite à la gauche quelques autres Régimens, ſous les ordres du Colonel de Bentheim, qui chargea ſur le champ la Cavalerie ennemie, & ne fut pas long-tems ſans la mettre en fuite. Comme il s'étoit cependant écoulé bien du tems entre cette attaque & la premiere, parce qu'il en fallut pour faire paſſer les Régimens d'une aile à l'autre, & que l'Infanterie de l'aile gauche avoit beaucoup ſouffert pour n'avoir pû avancer, cette ſeconde déroute de la Cavalerie ennemie, n'eut pas les ſuites qu'elle auroit euë, ſi l'Infanterie avoit pû charger conjointement.

La Cavalerie de l'Aile droite, ſous les ordres du Géneral de Berlichingen, fit auſſi plier quelquefois l'aile gauche des ennemis; mais ceux-ci étans ſi ſupérieurs en nombre, & ſur-tout en Artillerie, le Comte de Neipperg jugea à propos de ſe retirer, & marcha d'abord à *Mollwitz*, & enſuite à *Grotkau*, le combat ayant duré depuis une heure aprés midi juſqu'à ſept heures du ſoir: Mais la plûpart des chevaux & des Gens deſtinés au ſervice de l'Artillerie, ayant été tués; ce Général fut obligé d'abandonner ſix Canons avec ceux qui avoient été pris aux ennemis. Deux Pontons & quelques Chariots de munitions reſterent auſſi en arriere, rien n'y ayant cependant obligé, puiſque l'ennemi n'a fait aucune pourſuite.

Telle

Telle eſt la rélation ſuccinte de l'action du 10., laquelle a été dreſſée à *Vienne* ſur les Lettres les plus autentiques de l'Armée, & celles dont les Exprés étoient chargés. Nous allons en donner une autre encore plus circonſtanciée, mais dreſſée à *Berlin* ſur ce qui a paru auſſi de plus probable. On a crû en devoir faire uſage pour ne laiſſer rien déſirer au Lecteur ſur une matiere de cette eſpece. Ce double récit ne laiſſera point d'ailleurs de paroître en quelque façon néceſſaire pour prendre une idée du combat. Le dernier nous donne ce qui ſuit.

Rélation de la Bataille.

» Le Roi de Pruſſe informé que l'Armée » Autrichienne, ſous les ordres du Comte de » Neipperg, s'avançoit en Sileſie, raſſembla » vers la *Neiſs* les Troupes qui étoient en quar- » tiers dans la partie ſupérieure de ce Duché, » & ayant envoyé ordre au Felt-Maréchal de » Schwerin, qui étoit avec un Corps vers les » frontieres de Moravie, de venir le joindre, » conſidera que ce Corps étant fort inférieur » en nombre à celui des Autrichiens, couroit » riſque d'être attaqué pendant ſa marche. » Pour le ſoutenir, Sa Maj. fit paſſer la *Neiſs* » à ſept Bataillons & à cinq Eſcadrons, qui » s'avancerent juſqu'à *Steinau*. Toutes les Trou- » pes qui occupoient encore les poſtes où elles » avoient été miſes en quartiers d'hiver au- » delà de cette riviere, reçurent en même-tems » ordre d'en ſortir, & joignirent le Comte de » Schwerin le 5. Avril avec les ſept bataillons » & les cinq Eſcadrons. Le 6. le Géneral Pruſ- » ſien s'avança vers la *Neiſs*, il y fit jetter le 7. » un Pont de bateaux afin de la paſſer à *Sorge*. » Quarante-neuf Eſcadrons des ennemis & deux » Régimens de Huſſars parurent à l'autre côté

» de la riviere, pour en empêcher le paſſage.
» Ce Corps faiſoit partie de l'Armée du Comte
» de Neipperg, laquelle avoit traverſé *Neuſs* le
» 5. & le 6. Le Comte de Schwerin ne voyant
» point de poſſibilité à paſſer la riviere à *Sorge*,
» tira vers *Michelaw*, où une colonne paſſa la
» *Neiſs*; le reſte la paſſa à *Lewen*. Le Général
» Neipperg qui étoit entré dans la Principauté
» de *Grotkau*, envoya un Détachement s'empa-
» rer de la Ville de ce nom, où il y avoit une
» garniſon peu conſidérable qui fut faite pri-
» ſonniere de guerre. Ce Général forma enſuite
» ſon Armée qu'il étendit le long des Villages
» de *Lichtenberg*, de *Conradſwalde* & de *Leo-*
» *puſch*. L'Armée Pruſſienne ſe forma en même-
» tems, à quelque diſtance. Le 8. le Comte de
» Neipperg fit une manœuvre vers *Ohlau*, dans
» le deſſein de s'emparer de cette Place, où
» étoit le principal magazin & la groſſe Artil-
» lerie des Pruſſiens. Ceci engagea le Roi à
» marcher aux ennemis. Il fit venir de devant
» *Brieg* le corps de Troupes employé au blocus
» de cette Place. Le 10. à quatre heures du
» matin toute l'Armée Pruſſienne compoſée de
» 31. Bataillons & de 34. Eſcadrons, y com-
» pris cinq Eſcadrons de Huſſars, ſe mit en
» marche ſur quatre colonnes. Elle arriva vers
» le midi au Village de *Pompitz*, vis-à-vis de
» *Mollvitz*, où les Autrichiens avoient leur
» Quartier-Général. Le Colonel de Rothen-
» bourg qui du ſervice de France eſt paſſé à
» celui du Roi, ayant été détaché avec ſix Eſ-
» cadrons de Dragons & trois de Huſſars, pour
» reconnoître la ſituation de l'ennemi, les Huſ-
» ſars Autrichiens tomberent avec beaucoup de
» furie ſur ce Corps. Mr. de Rothenbourg les
» arrêta

» arrêta cependant juſqu'à ce que l'Armée pût
» ſe former, & conſerva ſon poſte juſqu'à l'ar-
» rivée du Roi. Ce Colonel étant dégagé, l'Ar-
» mée Pruſſienne continua ſa marche contre les
» ennemis, en ordre de Bataille & à petits pas.
» L'attaque commença par une décharge géné-
» rale de l'Artillerie de campagne des Pruſſiens.
» La Cavalerie Autrichienne qui étoit expoſée
» à la vivacité de ce feu, tomba ſi impétueu-
» ſement ſur la Cavalerie Pruſſienne, qui étoit
» à l'aile droite, qu'elle la fit plier. Enſuite
» elle attaqua l'Infanterie : Elle revint juſqu'à
» cinq fois à la charge, toujours avec la même
» vigueur. Les Pruſſiens ſoutinrent courageu-
» ſement cet effort, ſans laiſſer rompre leurs
» Bataillons. Le feu de leur Infanterie fut extrê-
» mement vif, auſſi-bien que celui de l'Infan-
» terie des Autrichiens. Les Grenadiers ſur-
» tout ayant jetté leurs havreſacs, & mis un
» genou en terre, firent une décharge des plus
» furieuſes. L'attention de l'ennemi étoit de
» profiter de l'avantage qu'il avoit eu d'ébran-
» ler l'aile droite de l'Armée Pruſſienne. Le Roi
» qui s'apperçut de ce deſſein, fit prompte-
» ment paſſer quelques Bataillons de Grena-
» diers entre les Eſcadrons, & fit avancer trois
» autres Bataillons pour couvrir cette aile. Le
» feu de ces Bataillons fut ſi vif & ſi conti-
» nuel, que les Pruſſiens ne purent être enfon-
» cés de ce côté-là. Le Général Neipperg, pour
» les obliger à changer de diſpoſition, fit pren-
» dre à l'aile gauche de la ſeconde ligne, la
» place de la premiere, en tirant un peu ſur la
» gauche des Grenadiers de l'Armée Pruſſienne.
» Ce mouvement ne fit point changer de diſ-
» poſition aux premiers, qui demeurerent dans

» la

» la même poſture, & continuërent leur feu
» Comme la Cavalerie de l'aile droite de la ſe-
» conde ligne des Pruſſiens n'étoit compoſée
» que de quatre Eſcadrons de Dragons, la Ca-
» valerie Autrichienne chercha à percer par cet
» endroit-là, afin de tomber par derriere ſur
« l'Infanterie, & la mettre en déſordre. Le
» Prince Leopold d'Anhalt Deſſau, ſous les
» ordres duquel étoit cette Infanterie, fit faire
» volte-face à quelques Bataillons, qui, par
» deux décharges de leur mouſqueterie à bout-
» touchant, obligerent la Cavalerie ennemie à
» s'éloigner. Pendant que tout cela ſe paſſoit à
» l'aile droite des Pruſſiens, la Cavalerie de
» leur aile gauche, commandée par le Baron
» de Poſadowski, combattit quelque-tems avec
» le même avantage. Les Autrichiens qui
» avoient affoibli leur aile droite pour renforcer
» la gauche, ayant perdu du terrein, le Felt-
» Maréchal de Schwerin tomba ſur l'aile droite
» des ennemis, & la fit reculer. L'action
» fut par là décidée. La Cavalerie de l'aile
» gauche des Autrichiens ſe replia ſur leur In-
» fanterie, & la Cavalerie de l'aile droite cou-
» vrit la retraite.

Voilà ſuccintement les deux rélations de l'action de *Mollwitz* qui a duré ſix heures, mais qui n'a pas été ſuivie d'une ſeconde le 11. comme nous l'avons avancé ſur la foi des Lettres de *Prague*, leſquelles en même-tems annonçoient l'arrivée de huit mille Hongrois, qui n'ont point encore paru. La perte de part & d'autre peut être à peu prés égale, parce que s'il y a eu de l'avantage vers la fin de l'action pour les Pruſſiens, la Cavalerie Autrichienne a fait ſur eux un grand carnage à la premiere attaque.

Suivant

Suivant une liſte qui paroit des morts & bleſſés de l'Armée du Comte de Neipperg, on voit que ſa perte monte à ce qui ſuit ; ſçavoir pour l'INFANTERIE.

Liſte des morts & bleſſés de l'Armée Autrichienne.

Morts. Le Felt-Maréchal Lieutenant de Gôldi, mort d'une bleſſure la nuit ſuivante de l'action ; Colonel, 5. Capitaines, 10. Lieutenans, 9. Enſeignes, 366. tant Bas-Officiers que Soldats, en tout 392. Les *Bleſſés* ſont, le Lieutenant-Géneral de Broune, & le Géneral-Major de Kail, 3. Colonels, 4. Lieutenans-Colonels, un Major, 38. Capitaines, 37. Lieutenans, 20. Enſeignes & 2222. tant Bas-Officiers que Soldats, faiſans en tout 2327. Lorſqu'on fit cette liſte, il manquoit 5. Capitaines, 6. Lieutenans, 3. Enſeignes & 1433. Bas-Officiers & Soldats, faiſans 1447. Mais on aprend que de ces derniers il en eſt revenu pluſieurs à leurs Drapeaux, & même juſqu'au nombre de ſix cens. La CAVALERIE a perdu le Baron de Rœmer, Lieutenant-Général, un Colonel, un Lieutenant-Colonel, 11. Capitaines, 9. Lieutenans, 5. Cornettes ou Enſeignes, & 609. tant Bas-Officiers que Cavaliers, tués. Les *Bleſſés* ſont les Généraux-Majors de Lentulus, le Prince de Birckenfelt, & Mr. de Franckenberg, 2. Colonels, 19. Capitaines, 14. Lieutenans, 11. Cornettes ou Enſeignes, & & 480. Bas-Officiers & Cavaliers : Il y a eu 1015. Chevaux de tués & 699. de bleſſés. Deux Lieutenans-Colonels ſont du nombre des priſonniers. On compte auſſi trois Etendarts perdus.

Perte des Pruſſiens.

La liſte des morts & des bleſſés du côté des Pruſſiens n'a point paru ſi détaillée que celle que nous venons de donner : Elle met cependant les premiers au nombre d'environ quinze cens hommes, & à plus deux mille les bleſſés, parmi

parmi leſquels il y a plus de 200. Officiers, qui ont été tranſportés à *Breslau*. Du nombre des morts, eſt le Prince-Frederic de Brandebourg-Schwed, beaufrere du Roi de Pruſſe, le Lieutenant-Géneral de Schulenbourg, deux Colonels &c. Du nombre des bleſſés ſe trouvent les Matgraves Charles & Guillaume, couſins du Roi, le Géneral Felt-Maréchal de Schwerin, les Lieutenans-Gén. Kleiſt, Marwitz, Kalckſtein, 3. Colonels bleſſés dangereuſement &c. Suivant cette liſte, les Pruſſiens ont fait ſur les Autrichiens 1200. priſonniers de guerre: parmi leſquels il y a deux Lieutenans-Colonels, & qu'ils leur ont pris trois Etendarts, une paire de Timballes, quelques piéces de Campagne, deux Pontons & quelques Chariots de Bagages.

XII. Dans le combat du 10. Avril, dont les principales circonſtances viennent d'être raportées, on ne peut préciſément fixer de victoire pour l'une ni pour l'autre Armée, puiſqu'à l'entrée de la nuit, elles ſe ſont retirées de part & d'autre. Mais on peut donner de grands éloges à la valeur des Troupes, & ſur-tout à la Cavalerie Autrichienne qui y a fait des merveilles, ayant ſoutenu pendant toute l'action le feu de la groſſe & de la petite Artillerie ennemie avec une intrépidité ſurprenante. Si elle avoit pû être ſecondée à tems par l'Infanterie, au dire même de toute l'Armée Pruſſienne, celle-ci auroit eu véritablement du deſſous, quoique beaucoup plus forte, & non-obſtant ſes feintes, en ſe retirant comme elle a fait à l'approche de ſes ennemis, qu'elle croyoit attirer pour les battre. Le Roi de Pruſſe s'eſt auſſi attiré des éloges, ayant partagé ſon attention ſur tous les mouvemens de ſon Armée, & s'étant même

expoſé

expoſé de maniere qu'il y a eu pluſieurs perſonnes tuées & bleſſées à ſes côtés.

XIII. Dès le 11. Sa Majeſté Pruſſienne fit bloquer de nouveau la Forteresſe de *Brieg*, aux environs de laquelle elle a raſſemblé toute ſon Armée, & dont une partie a depuis formé le Siége. Ce Prince s'étoit campé alors avec le reſte de ſes Troupes près d'*Ohlau*, pour couvrir le Siége, & obſerver les mouvemens des Autrichiens : Il a fait auſſi reprendre poſſeſſion de *Grotkau*, de *Leuven*, & de pluſieurs autres poſtes qu'il avoit dégarnis pour renforcer ſon Armée.

Le Maréchal de Belleiſle eſt venu le 26. joindre Sa Maj. Pr. à cette Armée, acompagné du Chevalier ſon frere, du Marquis de Valori, Miniſtre de France, des Chevaliers d'Harcourt, de Thiers, de Courten, & de pluſieurs autres Seigneurs François. Le Roi avoit envoyé à Mr. le Maréchal 120. Chevaux pour le conduire à ſon Camp. Le 28. il eut Audience de Sa Maj. dans laquelle il expoſa les ſentimens du Roi ſon Maître pour l'avantage & la tranquillité du Corps Germanique ; ſon déſir ſincére de voir regner la plus parfaite union parmi les Membres qui le compoſent ; la diſpoſition où eſt Sa Maj. Très-Chrêtienne d'y contribuer par ſes bons offices ; les ſouhaits qu'Elle forme pour que les Etats de l'Empire ſoient bientôt d'accord ſur le choix d'un digne Chef, & enfin la ſatisfaction qu'Elle reſſentira à donner des marques de ſon amitié à la Maiſon Royale de Pruſſe & Electorale de Brandebourg. Le Roi a répondu à ce diſcours du Maréchal de Belleiſle en des termes qui marquent ſa confiance dans les bonnes diſpoſitions du Roi Très-Chrêtien. Pendant le ſéjour du Maréchal au Camp du Roi de Pr., il a été traité

traité de la façon la plus diſtinguée. Le Lord Hindford, Envoyé du Roi de la Grande Bretagne, & le Baron de Ginckel, Envoyé des Etats Gén. des Provinces-Unies des Pays-Bas, ſe ſont pareillement rendus au Camp de Sa Majeſté Pruſſienne. Il paroit qu'ils ſont tous chargés des conditions d'accommodement par raport à la Sileſie, mais ſur tout ces deux derniers Miniſtres, qui ont ordre en même-tems de déclarer au Roi les diſpoſitions de Sa Majeſté Britannique & des Etas Géneraux rélativement à la Pragmatique-Sanction. Peut-être l'arrivée de ces Miniſtres & celle de la plûpart des autres Miniſtres Etrangers qui réſident ordinairement à Berlin, procurera-t-elle une eſpece d'accommodement ſous la médiation de leurs Maitres, quoique juſqu'ici on ne voye gueres la Cour de Vienne déterminée à y ſouſcrire, ſi ce n'eſt aux conditions préliminaires dont on a déja parlé. Revenons pour un moment à l'Armée Autrichienne.

XIV. Le jour ſuivant le combat de *Mollwitz*, le Comte de Neipperg marcha à *Neuſs*, afin d'être à portée des magazins qu'il y a établis de la plûpart de ceux que les Pruſſiens avoient abandonnés en ſe retirant de la *Haute-Sileſie* pour joindre à leur Armée. La Cavalerie a été miſe en quartiers de cantonnement dans les Villages des environs; l'Infanterie eſt entrée en partie dans *Neuſs*; le reſte a pris des quartiers aux environs. Les bleſſés & malades ont été tranſportés à *Neuſtatt* en *Moravie*, où l'on a établi l'Hôpital de l'Armée, & les Priſonniers Pruſſiens à *Brunn* dans la même Province. Juſqu'au 20. Avril ſeulement le nombre de ces derniers qui y ont été conduits, montoit à environ douze cens. On y en attendoit cependant encore: Il n'eſt pas qu'il n'y aura bientôt un cartel pour ſe les

tendre réciproquement. Le Corps de Huſſars en fait journellement de nouveaux, ſes Détachemens ne diſcontinuans point leurs courſes. Le Géneral Baroniani, qui commande ce Corps, eſt venu à l'Armée, qui a été jointe le 21. par 600. hommes de Recruës arrivés de Boheme. Le Cardinal de Sintzendorff arriva ce jour-là à *Freywalde* ayant été remis en liberté par le Roi de Pruſſe le 18., avec la permiſſion de ſe rendre à *Vienne*, pour y demeurer auſſi long-tems que dureront les troubles de Sileſie. Mr. le Comte de Neipperg alla voir ce Prélat le 22. & eut une conference avec lui. Le 24. ce Géneral donna ordre aux Troupes de ſe tenir prêtes à ſortir de leurs quartiers pour camper: Il avoit alors reçu de *Prague* pluſieurs piéces d'Artillerie de campagne pour s'en ſervir, au cas que l'on engage une nouvelle action.

On ne pouſſera point ce récit ultérieurement afin d'éviter qu'on n'y avance plus rien d'incertain. Mais nous le finirons par dire que le 4. Mai la Ville & Forteresſe de *Brieg* s'eſt rendûë par capitulation aux Troupes Pruſſiennes, après ſept jours de tranchée ouverte. Le Comte Piccolomini, Commandant de la Place, ſuivant cette capitulation, a obtenu tous les honneurs militaires, mais il doit, dit-on, ne pas ſervir contre le Roi, & la Garniſon ne point porter les armes contre Sa Majeſté dans un eſpace de tems. On doit croire que l'Armée Pruſſienne marche préſentement vers *Neuſs*, n'ayant plus que cette Place à réduire qui ſoit d'importance dans cette partie de la Sileſie; mais à cette occaſion on pourroit bien s'attendre à une nouvelle action. *Reddition de Brieg.*

XV. *Pruſſe. Berlin.* Les premiers avis qu'on eut de la Bataille de *Mollwitz*, on n'en conce-

voit rien moins qu'une victoire complette remportée ſur l'Armée de la Reine de Hongrie & de Boheme : Mais les poſtérieurs ont fait voir que ç'a été une action qui n'a rien décidé, puiſque c'eſt à la Cour même qu'a été dreſſée la rélation de ce combat dont nous avons fait uſage. On n'a pas laiſſé cependant de chanter le *Te Deum* le 16. Avril, à *Berlin*, La Reine mere & la Reine Regnante y ont aſſiſté, avec les Princes & Princeſſes, & l'on a fait trois décharges du canon des remparts.

Le corps du Prince Frederic qui a perdu la vie à cette Bataille, ayant été tranſporté à *Berlin*, fut inhumé le 27. dans le caveau des Princes de la Cour, avec toute la pompe dûë à ſa naiſſance. Ce Prince étoit né le 3. Août 1710.

XVI. C'eſt de 28. Bataillons & non pas de 48. que le Camp qui eſt actuellement aſſemblé à *Gethin*, entre *Magdebourg* & *Brandebourg*, eſt compoſé. 42. Eſcadrons en ſont effectivement la Cavalerie; de ſorte qu'il y a 19600. hommes d'Infanterie, & 6300. de Cavalerie, dont on a récemment tiré 320. pour renforcer la Garniſon de *Berlin*. C'eſt un Corps d'obſervation que le Roi a jugé néceſſaire de raſſembler dans le centre de ſes Etats, afin de pouvoir l'employer où les circonſtances le demanderont.

XVII. On eſt fort attentif à *Berlin* aux mouvemens des Saxons : On ne l'eſt pas moins à ceux des Ruſſiens; & l'on s'aperçoit de quelques meſures que la Cour prend déja de leur marche. Les Habitans de *Magdebourg* doivent ſe pourvoir de vivres pour un an, & l'on a ordonné la même choſe à ceux des Places fortes qui ſont les plus expoſées.

La

La Cavalerie du Roi en Sileſie ayant beſoin d'être remontée, Sa Majeſté a envoyé ordre de faire acheter inceſſamment ſix mille Chevaux.

XVIII. Le 7. Mai vers les deux heures de l'aprés-midi, un Capitaine arriva de l'Armée de Sileſie à *Berlin* précédé de dix Poſtillons ſonnans du cor, & apporta la nouvelle de la reddition de *Brieg*, pour laquelle on a dû depuis chanter le *Te Deum*. Cette nouvelle étoit accompagnée de celle que la perte des Troupes du Roi à ce Siége, a été trés-peu conſiderable; & cela paroit effectivement tel dans le journal qu'on voit de l'Armée depuis le 27. Avril que la tranchée fut ouverte devant *Brieg*.

XIX. On doit détacher inceſſamment quelques mille hommes du Camp de *Gethin* pour en renforcer l'Armée de Sileſie, qui, comme on l'aprend, vient d'être jointe par quelques Régimens qui étoient en marche à cet effet. On compte qu'il en reviendra au contraire quelques-uns de ceux qui ont le plus ſouffert à l'action de *Mollvitz*. Celui de Grenadiers à cheval, vacant par la mort du Général de Schulenbourg, a été diviſé en deux Régimens, dont l'un a été donné au Comte de Rothenbourg, & l'autre au Colonel Buſſing.

XX. En finiſſant cet article d'*Allemagne*, on aprend de *Francfort* ſur le *Mein*, que le Comte de Montijo, Ambaſſadeur d'Eſpagne à la Diette Electorale de *Francfort*, n'eſt pas parti de cette Ville pour *Dreſde*, comme nous l'avons dit page 410. du preſent Journal, mais pour *Munich*, où il eſt chargé d'exécuter une commiſſion importante du Roi ſon Maître; que de là il pourra bien ſe rendre auprés du Roi de Pruſſe en *Sileſie*, enſuite ſeulement à *Dreſde*, puis à *Hannover*:

Que

Que le Maréchal de Belleiſle eſt attendu de retour à *Francfort* : Que les Députés du Cercle du *Haut-Rhin* qui étoient aſſemblés le 12. Mai en cette Ville de *Francfort*, doivent y avoir déliberé ſur le contingent qu'ils fourniront pour aſſembler un Corps de Troupes d'obſervation ſur les frontieres de l'Empire : & que le Baron de Dankelman, Envoyé Extraordinaire du Roi de Pruſſe auprés de l'Electeur de *Mayence*, a eu le 8. Mai ſon Audience de congé de Son Alt. Electorale.

La teneur des derniers avis qui nous ſont venus de *Vienne*, eſt, que Janiby-Aly-Bacha a eu le 6. Mai ſon audience de congé de la Reine, & le 12. ſa derniere audience du Comte de Harrach, Préſident du Conſeil de guerre : Que le Comte de Dietrichſtein, Préſident de la Chambre des Finances, a été nommé par la Reine pour aſſiſter en qualité de ſon premier Commiſſaire à la Diette des Etats de Hongrie, qui doit précéder le Couronnement de S. M. : Que le Conſeil de guerre a envoyé ordre au Prince de Lobkowitz, qui commande en Tranſilvanie, de tenir une partie des Régimens qui y ſont en quartiers, prêts à marcher au premier commandement : Et que le Landgrave Regnant de Heſſe-Darmſtatt & le Général Vaſquez ont été nommés Felt-Maréchaux des Armées de la Reine.

ARTI-

ARTICLE III.

Contenant ce qui s'eſt paſſé de plus conſidérable en ANGLETERRE, *en* HOLLANDE *& aux* PAYS-BAS, *depuis le mois dernier.*

L. *Angleterre.* Comme toute l'Europe jettoit les yeux ſur les réſolutions à prendre par cette Couronne, dans l'état critique où ſe trouvent les affaires entre la Reine de Hongrie & le Roi de Pruſſe, on doit raporter ces réſolutions avec plaiſir, puiſqu'elles ſont conçuës, comme on va le voir dans le Diſcours ſuivant, que le Roi fit le 19. Avril aux deux Chambres de ſon Parlement.

MILORDS ET MESSIEURS,

Harangue du Roi d'Angleterre.

A l'ouverture de cette ſéance, je vous informai de la mort de l'Empereur, & de ma réſolution de remplir les engagemens où je ſuis entré, pour maintenir dans cette occaſion importante la Balance du Pouvoir & les Libertés de l'Europe. Les aſſurances que je reçus de vous en retour de cette communication, répondoient parfaitement au zéle & à la vigueur que ce Parlement a toujours fait paroître pour le ſoutien de l'honneur & de l'interêt de ma Couronne & de mes Royaumes, auſſi bien que de la cauſe commune.

La guerre qui a depuis éclatée, & qui a été pouſſée dans une partie des Etats d'Autriche, & les prétentions differentes & étenduës qu'on forme publiquement ſur la ſucceſſion du feu Empereur, ſont des événemens nouveaux, qui exigent le plus grand ſoin & la plus grande attention, puiſqu'ils pourroient envelopper toute l'Europe dans une guerre ſanglante, & expoſer à un danger certain & émi-

nent les Etats des Princes qui prendront part au ſoutien de la Pragmatique-Sanction. La Reine de Hongrie a déja demandé qu'on lui fournît les douze mille hommes ſtipulés par le Traité. Sur quoi j'ai requis le Roi de Dannemarc & le Roi de Suede, comme Landgrave de Heſſe-Caſſel, de tenir leurs Corps de Troupes, conſiſtans chacun en ſix-mille hommes qui ſont à ma ſolde, prêts à marcher au plûtôt pour aller au ſecours de cette Souveraine. Je travaille auſſi à concerter d'autres meſures capables de prévenir ou de diſſiper tous deſſeins, & attentats dangereux, qu'on pourroit former ou entreprendre en vûë de favoriſer des prétentions injuſtes, au préjudice de la Maiſon d'Autriche. Dans cette ſituation d'affaires, ſi embarraſſée & ſi incertaine, il pourroit arriver que dans le tems, où la prochaine ſéparation de ce Parlement ne me permettra pas d'avoir vôtre avis & vôtre aſſiſtance, il ſurvint des incidens qui m'obligeaſſent à faire de plus grandes dépenſes pour maintenir la Pragmatique-Sanction. J'ai donc jugé neceſſaire, dans une conjoncture ſi critique, de vous faire part de ces importantes conſidérations, & de demander le concours de mon Parlement, afin qu'il me mette en état de contribuer, de la maniere la plus effective, au ſoutien de la Reine de Hongrie, de prévenir par tous les moyens raiſonnables le renverſement de la Maiſon d'Autriche, & de maintenir la Liberté & la Balance du Pouvoir de l'Europe.

Meſſieurs de la Chambre des Communes.

JE dois vous recommander de m'accorder le ſubſide qui pourra être néceſſaire à ces fins. Le juſte empreſſement & la promptitude que j'ai toujours trouvés en vous, lorſqu'il a été queſtion de pourvoir au bien public & à nôtre ſûreté commune, ne me laiſſent aucun lieu de douter, que vôtre bonne

bonne diſpoſition, & vôtre affection ne ſoient les mêmes dans cette conjoncture.

MYLORDS ET MESSIEURS,

JE ſuis perſuadé que je n'ai pas beſoin d'en dire davantage pour vous faire ſentir les conſidérations qui réſultent ſi néceſſairement de la ſituation preſente des affaires. Ainſi, j'ajouterai ſeulement, que, quelques dépenſes qu'on ſoit obligé de faire, à cette occaſion, elles ſeront dirigées avec le plus d'économie qu'il ſera poſſible, & que le compte en ſera remis devant le prochain Parlement.

Le Roi s'étant retiré, les deux Chambres prirent la réſolution de lui preſenter chacune une Adreſſe de remerciement en réponſe à ſa Harangue, ce qu'elles effectuërent le lendemain. Voici celle des Seigneurs.

TRE'S-GRACIEUX SOUVERAIN,

NOus les trés-obéiſſans & trés-fidéles Sujets de V. M. les Seigneurs Spirituels & Temporels aſſemblés en Parlement, demandons la permiſſion de remercier V. M. de ſon trés-gracieux Diſcours émané du Trône, comme auſſi de la grande attention & des ſoins de V. M. pour la conſervation de la Balance du Pouvoir, de la Paix & des Libertés de l'Europe, d'où dépendent ſi fort la tranquillité & la ſureté de ces Royaumes.

Nous ne pouvons aſſez exprimer la grande inquiétude que nous cauſe la guerre qui s'eſt manifeſtée, & qui a été portée dans une partie des Domaines Autrichiens; & nous ſommes entiérement convaincus de la ſageſſe de V. M. par raport à la Réſolution qu'Elle a bien voulu prendre de maintenir la Pragmatique-Sanction, & d'aider la Reine de Hongrie.

Nous aſſurons V. M. qu'au cas qu'il ſoit néceſſaire de faire de plus grandes depenſes dans une ſi

juſte cauſe, Elle peut compter que nous y concourrons avec zéle & avec plaiſir, & que Nous mettrons V. M. en état de ſecourir d'une maniere efficace la Reine de Hongrie, & de prévenir par tous les moyens raiſonnables le renverſement de la Maiſon d'Autriche, l'ancienne & naturelle Alliée de la Couronne Britannique.

Nous nous croyons obligés de renouveller à cette occaſion les Proteſtations de nôtre fidélité inviolable, & de donner à V. M. les plus fortes aſſurances, qu'au cas qu'une partie de vos Domaines, quoi qu'indépendans de la Couronne de la Grande-Bretagne, vint à être attaquée par quelque Prince ou Puiſſance que ce ſoit, en reſſentiment des meſures juſtes & néceſſaires que V. M. a priſes, ou prendra pour le maintien de la Pragmatique-Sanction, nous ſommes réſolus d'employer toutes nos forces pour défendre & proteger ces Domaines contre toute attaque ou inſulte.

Les Communes donnent les mêmes aſſurances dans leur Adreſſe. Le Roi y a fait la réponſe que voici.

MESSIEURS,

JE vous remercie de cette Adreſſe fidéle & reſpectueuſe. La grande diligence que Vous avez apportée à me mettre en état de remplir mes engagemens avec la Reine de Hongrie, & les aſſurances que vous me donnez de ne pas ſouffrir que mes Etats du dehors ſoient inſultés à l'occaſion des meſures que je prends pour le ſoutien de la Pragmatique-Sanction, ſont des preuves ſi évidentes du juſte interêt que vous prenez à maintenir les Libertés & la Balance du Pouvoir en l'Europe, & elles prouvent ſi bien, en même-tems, le grand égard que vous avez pour mon honneur & pour mon interêt, que vous pouvez compter ſur un retour convenable de ma part, pour

cette marque particuliere de vôtre affection & de la grande confiance que vous avez en moi.

II. Depuis long-tems le Roi avoit fait connoître qu'il étoit dans les ſentimens envers la Reine de Hongrie, manifeſtés dans ſon Diſcours; mais l'état incertain de la Couronne de *Ruſſie* pendant que le Comte de Munnich étoit au timon des affaires, & le peu de réſolution que la *Hollande* prenoit d'ailleurs, peut-être auſſi à cauſe de la ſituation équivoque de la *Ruſſie*, n'ont pû déterminer S. M. à ſe découvrir plûtôt, & comme elle vient de le faire, à l'étonnement de bien des politiques qui ne croyoient gueres que dans un état de trouble où ſe trouve la Couronne avec l'Eſpagne, elle n'eut pas encore diſſimulé pour remplir ſes engagemens envers la Cour de *Vienne*.

III. Dès le même jour que le Roi eut prononcé ſa Harangue, le Comte de Truchſes-Walbourg, Miniſtre de Pruſſe, & le Comte d'Oſtein, Miniſtre de la Reine de Hongrie, firent partir des Couriers pour leurs Cours avec des copies de cette Harangue & des Adreſſes des deux Chambres, dont la Cour de *Vienne* aura ſujet d'être auſſi ſatisfaite que celle de *Berlin* le ſera peu.

IV. La Chambre des Communes prit le 24. la réſolution en grand commité, d'accorder au Roi 300000. livres ſterlings pour mettre Sa Maj. en état de ſoutenir la Reine de Hongrie; 75952. liv. ſterl. pour les dépenſes du corps de Troupes Heſſoiſes; 30295. l. ſt. pour les levées de ce corps; 49608. l. ſt. pour ce qui reſte encore à payer du Subſide de la Cour de Heſſe-Caſſel; 69841. pour les dépenſes du Corps de 6000. hommes de Troupes Danoiſes, 25875. l. ſt. pour

les levées de ce Corps de Troupes ; 44569. l. ſterl. pour ce qui reſte encore à payer du Subſide de la Cour de Dannemarc ; 36157. l. ſt. pour pluſieurs dépenſes extraordinaires auſquelles le Parlement n'a pas pourvû ; 53995. liv. ſterl. pour un Regiment levé en Amérique ; & 66037. pour diverſes autres dépenſes néceſſaires.

V. Le Roi attendoit, ce ſemble, cette réſolution pour mettre fin au preſent Parlement qui eſt diſſous depuis le 6. de Mai que S. M. s'étant renduë à la Chambre des Pairs, Elle donna ſon conſentement à un Bill de la Chambre des Communes qui lui a paſſé un million du fond d'amortiſſement ; à un Acte pour encourager les Matelots, à mieux équiper les Flottes de la Couronne ; & à ſix autres. Sa Maj. fit enſuite le Diſcours ſuivant aux deux Chambres.

MYLORDS ET MESSIEURS,

LE zéle & la diligence avec leſquels vous avez vaqué aux affaires publiques pendant le cours de cette ſéance, ſont des preuves inconteſtables de vôtre attention continuelle pour le bonheur de vôtre Patrie ; & ce ſont par conſequent les témoignages les plus agréables que je puiſſe recevoir de vôtre fidélité & de vôtre affection pour moi. Le puiſſant ſecours que vous m'avez donné pour continuer la guerre juſte & néceſſaire dans laquelle je ſuis engagé, eſt le meilleur moyen de réduire nos ennemis à la raiſon. La vigueur & l'empreſſement que vous avez fait paroître ſi à propos pour la défenſe de la Maiſon d'Autriche & pour le maintien de la Balance & des Libertés de l'Europe, doivent donner à nos amis le plus grand encouragement.

Ce ſont là les moyens d'aſſurer à cette Nation, le poids & l'influence au-dehors que ſa force naturelle & ſa ſituation la mettent en droit de prétendre.

Meſſieurs

Meſſieurs de la Chambre des Communes.

C'Eſt avec une ſatisfaction particuliere que je reconnois la promptitude & l'application que vous avez apportées à lever les Subſides pour le ſervice de l'année courante. Vous l'avez fait avec une ſi juſte attention aux beſoins preſens du public, que vous avez montré par-là combien vous êtes de vrais répreſentans de mes fidéles Communes.

MYLORDS ET MESSIEURS,

JE ne puis me ſéparer de ce Parlement, ſans vous remercier publiquement des marques diſtinguées que vous m'avez données de vôtre fidélité & de vôtre affection pour ma Perſonne & mon Gouvernement, ainſi que de vôtre réſolution conſtante à maintenir la Succeſſion Proteſtante dans ma Famille, & de vôtre attachement inébranlable pour le véritable intérêt de vôtre Patrie. Vous avez témoigné la vigueur & la fermeté la plus efficace à venger & à ſoutenir l'honneur de ma Couronne & les droits indubitables de Navigation & de Commerce appartenans à mes Sujets, & vous m'avez mis en état de tirer juſtice des outrages & des inſultes, qui, au préjudice de la foi des Traités ont été commis contre les uns & contre les autres. Dans une conjoncture ſi critique, vous avez ſoutenu le crédit de la Nation & fortifié les rênes de mon Gouvernement, à un tel point, qu'il a ſurpaſſé l'attente de ceux qui nous ſouhaitent du bien, & détruit les eſperances de ceux qui envient nôtre proſperité. En même-tems vous avez fait connoître à toute la Terre, que la Grande-Bretagne eſt dans une ſituation non-ſeulement à ſe défendre elle-même, mais auſſi à fournir l'appui néceſſaire à ſes Alliés & à la cauſe commune de l'Europe. Une condition pareille doit éterniſer la réputation de ce Parlement, & devenir le ſujet de l'émulation de ceux qui viendront aprés lui. Je donne-

nerai au plûtôt les ordres neceſſaires pour convoquer un nouveau Parlement. Il n'y a rien qui ſoit pour moi d'un plus grand prix, que l'amour & l'affection de mes Sujets. J'y mets une ſi entiére confiance, que c'eſt avec beaucoup de ſatisfaction que je les vois dans une conjoncture à m'en donner de nouvelles preuves par le choix de leurs répreſentans.

Du preſent établiſſement dépend la continuation de nôtre excellente Conſtitution dans l'Egliſe & dans l'Etat, & dans cette Conſtitution conſiſte la ſureté du préſent établiſſement. Il n'eſt pas poſſible de bleſſer l'un, ſans miner ou affoiblir l'autre. Pour ce qui eſt de moi, la conſervation égale de tous les deux & le maintien des droits Spirituels & Temporels de tous mes Sujets, ont été & ſeront toujours l'objet conſtant de mes ſoins. Ceux qui ſe diſtingueront, en perſéverant dans ces principes, auront toujours part à ma protection & à ma faveur; & en ſuivant invariablement dès meſures ſi ſages & ſi juſtes, nous pouvons nous flater de l'eſperance la mieux fondée, que ſous la protection de la divine Providence, le bonheur de la Grande-Bretagne ſera perpetué à nôtre poſterité.

Le Lord Chancellier prorogea enſuite, par ordre du Roi le Parlement juſqu'au 23. Le 9. on publia la proclamation pour diſſoudre le preſent Parlement, & ordonner d'en convoquer un nouveau: le départ du Roi pour ſes Etats d'Allemagne avoit été réſolu auparavant, & le 17. Sa Majeſté partit en conſéquence pour *Hellevoet-Sluys*, accompagnée comme l'année précedente, par le Lord Harrington, Secretaire d'Etat: Elle avoit tenu le 11. un grand Conſeil, dans lequel furent nommés les Régens pour gouverner le Royaume pendant ſon abſence.

VI.

VI. Par tout ce qui vient de ſe paſſer au Parlement, on voit que le Roi eſt mis en état de renoüer avec les anciens Alliés de la Couronne Britannique & de la Nation, en même-tems que cette Couronne pourra reprendre le deſſus, qu'elle a eu autrefois dans les affaires générales de l'Europe, & ſur-tout en ce qui eſt rélatif à ſon équilibre & à la liberté publique. De là on pourroit conjecturer que ce ſera à *Herrenhanſen* ou à *Hannover* qu'on traitera des affaires pour les ajuſter, s'il eſt poſſible; car tous les Miniſtres Etrangers font état de s'y rendre, & l'on ne doit pas compter pour peu de choſe à cet égard, ſi le Comte de Montijo, qui eſt Ambaſſadeur du Roi Catholique à la Diette de *Francfort*, s'y rend auſſi, comme nous l'avons avancé.

En attendant il y aura une Flotte conſidérable dans la *Manche* ſous les ordres du Chevalier Jean Norris. Le Duc de Cumberland a obtenu du Roi la permiſſion de s'y embarquer.

VII. Avant le départ du Roi le Comte d'Oſtein, Envoyé Extraordinaire de la Reine de Hongrie & de Boheme, en eut une Audience pour l'informer des circonſtances de la Bataille de *Mollwitz*, & Sa Majeſté lui donna à ce ſujet de nouvelles aſſurances de la promptitude avec laquelle les ſecours deſtinés pour la Reine Sa Maîtreſſe lui ſeront fournis.

Mr. de Buſſy, Miniſtre de France, ayant eu auſſi une Audience particuliere du Roi avant ſon départ pour lui porter des plaintes de ce que quatre Vaiſſeaux de guerre François qui revenoient de l'Amérique, ont été attaqués par ſix Vaiſſeaux de l'Eſcadre Angloiſe, Sa Maj. a promis de ſe faire rendre un compte exact de cette affaire, & d'ordonner enſuite ce qui paroî-

tra

tra convenable. On a eu une rélation de cette attaque, qui a été une attaque de mépriſe. Les Vaiſſeaux François ayant été pris pour des Vaiſſeaux Eſpagnols, elle arriva la nuit du 18. au 19. du mois de Janvier dernier, à la vûë du Cap *Tiberon*, prés de l'Iſle de *St. Domingue*. On en fera mention à l'Article de France.

Avec l'avis de cette rencontre on n'en a point d'autres de l'*Amérique*, ſi ce n'eſt que le Chevalier Chaloner-Ogle eſt arrivé le 9. Janvier à la *Jamaique* : Qu'aprés ſon arrivée l'Amiral Vernon avoit diviſé la Flotte en trois Eſcadres, l'une de 17. Vaiſſeaux de guerre, dont il s'étoit reſervé le commandement; la ſeconde de 22. qu'il avoit confiée au Chevalier Chaloner-Ogle; & la troiſiéme de 15. qu'il avoit miſe ſous les ordres du Commandeur Leſtock : Qu'elles ont depuis toutes trois fait voile, à ce qu'on croit, pour aller mettre le Siege devant la *Havana*, dont elles ſe promettent d'autant plus un heureux ſuccés, que les deux Eſcadres Françoiſes ſont parties pour retourner dans leurs Ports.

HOLLANDE.

Réſolution ſur la Pragmatique-Sanction.

I. LE Roi de la Grande-Bretagne ayant fait communiquer aux Etats Généraux la Harangue qu'il a faite à ſon Parlement, ils ont été cinq jours à déliberer ſur ſon contenu, après lequel tems la réſolution fut priſe de ſe concerter avec Sa Maj. Britannique pour maintenir la Pragmatique-Sanction du feu Empereur Charles VI. dans toute ſa rigueur. On peut connoître par cette Réſolution juſqu'à quel point ſe trouve la bonne intelligence entre les deux Puiſſances Maritimes. Mais comme on remarque qu'il regne auſſi une grande union entre la République & la France, on doit d'autant plus

être

être curieux de voir à cette occaſion, quel parti prendra le Roi Très-Chrêtien, que Mr. Van Hoey, Miniſtre des Etats Généraux auprès de ce Monarque, a eu ordre de déclarer au Cardinal de Fleuri, comme on ſçait qu'il l'a fait depuis « qu'en conſequence des engagemens contractés avec le feu Empereur, les Etats Généraux n'avoient pû ſe diſpenſer, aux inſtances preſſantes & réïterées de la Reine de Hongrie, de ſe concerter avec le Roi de la Grande Bretagne, qui eſt dans les mêmes engagemens que la République, ſur ce qu'il convenoit de faire pour y ſatisfaire, & pour maintenir la Pragmatique-Sanction dans toute ſa rigueur : Et comme L. H. P. ſe flattoient que Sa Maj. Très-Chrêtienne eſt dans les mêmes ſentimens à cet égard, Elles n'avoient pû manquer de lui donner connoiſſance de ce concert, dans la ferme perſuaſion où elles étoient que vû ſes diſpoſitions pacifiques & moderées, dont elle avoit donné tant de marques, Elle approuveroit leur conduite à cette occaſion, comme n'ayant d'autre but que de conſerver ou rétablir, par des meſures convenables, le repos & la tranquillité en Allemagne qui vient d'être troublée par la guerre de Sileſie.

L'événement arrivé le 10. Avril entre les deux Armées qui ſont en *Sileſie*, n'a point précipité l'Etat dans quelque réſolution ; au contraire, aſſemblé, comme il l'étoit lors de la réception de cette nouvelle, il s'eſt ſéparé, & les délibérations ont été en quelque façon ſuſpenduës, pour attendre les ſuites de cette affaire & les diſpoſitions ultérieures des deux Puiſſances qui ſont en guerre, par raport à l'accommodement juſ-

ques-

ques-là propoſé par la Republique & la Grande Bretagne.

On procéde toujours à la deuxiéme augmentation, ſuivant le plan de laquelle les Etats Géneraux ont déja diſpoſé de preſque toutes les nouvelles Compagnies Suiſſes, & font délivrer l'argent pour les Recruës à 25. écus pour chaque homme.

Quant à la navigation des Sujets de la Republique ſur les côtes d'*Islande* & de *Groenlande*, qu'on veut maintenir ſur le pied ordinaire, quelques Vaiſſeaux de guerre qui ſont équipés, ont dû mettre à la voile dans le courant du mois de Mai, afin de le proteger; mais en même-tems pour empêcher que des differends ſurvenus avec le Dannemarc ne ſoient portés à aucune extrêmité : Car on ſçait que l'on employe actuellement les bons offices des Puiſſances alliées pour les terminer à l'amiable.

Les Pays-Bas Autrichiens nous montrent leurs differends avec le Pays de Liege dans leur ſituation ordinaire, & que les Etats de toutes ces Provinces ſe préparent à prêter leur hommage à leur Souveraine, la Séréniſſime Reine de Hongrie & de Boheme, par des Députés qui ſe rendront à Bruxelles.

ARTICLE IV.

Contenant ce qui s'eſt paſſé de plus conſiderable en FRANCE & en ESPAGNE depuis le mois dernier.

I. *France.* Les grandes nouvelles qu'on s'attendoit de recevoir de l'Amerique ont été apportées en Europe, par une voye qui a cauſé autant de ſurpriſe à tout le monde, qu'elle étoit imprévûë,

imprevûë, puiſque c'eſt par le retour des Eſcadres du Roi, dont l'envoi n'avoit paru juſqu'ici avoir d'autre but que d'exécuter la réſolution priſe de ſoutenir l'Eſpagne contre l'Angleterre, & d'empêcher que cette derniere Puiſſance ne fit des conquêtes dans cette partie du monde. Mais aparenment que l'événement de la mort de l'Empereur, qui change, en quelque façon, le ſyſtême de l'Europe, a changé celui de la Cour : Car ce n'eſt que depuis cette mort que l'ordre de faire revenir les Eſcadres a été jugé néceſſaire ; qu'il a été envoyé aux Indes ; que les interêts de l'Europe ont été crus préferables à ceux de l'Amérique, qui leur paroiſſent à preſent ſacrifiés. Il y a d'autant plus à conjecturer ſur ce retour, qu'il s'eſt fait, contre toute opinion, & ſans ramener les Gallions, quoique attendus avec tant d'impatience en Europe : On pourroit auſſi en prendre occaſion de croire qu'on eſt à la veille d'une rupture avec la Grande-Bretagne, ſi d'un côté on vouloit favoriſer cette penſée par les travaux que l'on continuë de faire au Port de *Dunkerque*, où les Batteries conſtruites l'Eté paſſé ont été pilotées, où l'on en a fait encore depuis peu quelques nouvelles, dont on ne ſçait cependant pas la poſition, à cauſe que le Port reſte maſqué, & qu'il eſt gardé de façon que perſonne n'a la liberté d'approcher des travaux : On auroit lieu d'en croire autant en prenant garde d'un autre côté, qu'on redoube dès-à-preſent & qu'on avitaille les Vaiſſeaux revenus de l'Amérique ; que dans tous les Ports du Royaume les préparatifs de guerre ſe continuënt avec plus de vigueur que jamais ; qu'on y fait de grands amas de vivres & de munitions, particuliérement à *Breſt*, où l'ordre eſt

d'en

d'en préparer pour en pourvoir quarante Vaiſſeaux de guerre ; que les Milices vont être, dit-on, inceſſamment augmentées de trente mille hommes ; & que dans peu l'on doit travailler à l'augmentation des Troupes reglées.

II. Ce fut la nuit du 13. au 14. Avril que le Chevalier de la Roche-Alard revint de l'Amérique à Toulon avec ſept Vaiſſeaux de guerre, & deux Fregates, le 18. au ſoir que le Marquis d'Antin revint à Breſt avec douze des ſiens, & le 21. le Comte de Roquefeüille avec trois autres, le reſte doit être revenu depuis. Par le retour de ces Eſcadres on a apris en détail ce qui s'eſt paſſé entre quatre Vaiſſeaux du Roi, & ſix Vaiſſeaux de guerre Anglois la nuit du 18. au 19. Janvier à la vûë du Cap *Tiberon*, près de l'Iſle de *S. Domingue*. Nous en avons fait mention à l'Article ci-deſſus d'Angleterre, en diſant que l'on avoit porté des plaintes à ce ſujet au Roi de la Grande Bretagne. Voici ce qui en eſt. L'*Ardent*, Vaiſſeau de 64. Canons, commandé par le Chevalier d'Epinay, le *Mercure* de 56. Canons, le *Diamant* de 50., & la *Parfaite* de 44. faiſoient route vers le Cap *Tiberon*, lorſqu'ils furent joints par ſix Vaiſſeaux que le Chevalier Chaloner-Ogle, Commandant de la Flotte Angloiſe, en avoit détachés le matin, pour aller reconnoître ſi les quatre Navires qu'il avoit découverts n'étoient point des Eſpagnols. Deux des Vaiſſeaux Anglois le *Prince Frederic* & l'*Orford*, étoient de 70. Canons, & les quatre autres de 60. A dix heures du ſoir les Anglois ſe trouverent à la portée de la voix des François dont les reponſes pouvoient faire juger qu'ils n'étoient point Eſpagnols ; Les Anglois cependant, pour s'en aſſurer, demanderent que les François miſſent

ſent leur Canot à la mer ; & ſur le refus de ceux-ci qui répondirent aux Anglois qu'ils pouvoient eux-mêmes envoyer leur Canot : ils furent attaqués, le combat commença & dura toute la nuit. Les François ont donné en cette occaſion de grandes preuves de courage, puiſque malgré la ſuperiorité du nombre & la diſpoſition des Vaiſſeaux Anglois, ils ont eu le deſſus dans cette occaſion, les ayant obligé juſqu'à trois fois de caler & d'abandonner le Combat. Un des Vaiſſeaux Anglois a eu ſon grand mât de hune emporté, & les cinq autres ont été aſſez maltraités.

Le *Diamant*, commandé par le Chevalier de Piozin, a tiré 504. coups de Canon, & en a reçu plus de 500. dans ſa grande voile : Il a eu 18. hommes tués & 28. bleſſés ; ſes manœuvres & ſes voiles ont été briſées & hachées, & ſon mât de mizaine mis hors de ſervice. L'*Ardent* a eu huit hommes tués & 13. bleſſés. Le Marquis de Bethune, Enſeigne de Vaiſſeau, qui étoit ſur le *Mercure*, a eu la tête emportée. La *Parfaite* a eu ſon mât de Beaupré hors de ſervice ; mais ces deux derniers Vaiſſeaux ont eu peu de morts & de bleſſés.

A la pointe du jour, les Anglois qui étoient déja à une lieuë de l'endroit ou le combat avoit commencé, reconnurent leur erreur. L'Officier qui commandoit leurs Vaiſſeaux, mit ſon Canot à la mer, & envoya faire des excuſes au Chevalier d'Epinay, & lui dire qu'à cauſe de la nuit il avoit pris les quatre Vaiſſeaux François pour des Vaiſſeaux Eſpagnols. Mais Mr. d'Epinay, en recevant ſes excuſes, lui répondit que ce ſeroit auprés du Roi d'Angleterre qu'il auroit à ſe juſtifier de la mépriſe qui avoit occaſionné

le

le combat. On continua alors la route de part & d'autre.

Création d'Officiers de Marine.

III. On compte que l'envoi des Eſcadres qui ſont revenuës de l'*Amérique*, a couté bien douze millions au Roi : Il en eſt revenu beaucoup de malades, & le Marquis d'Antin étoit du nombre; le 24. ce Seigneur mourut à *Breſt*. Le Roi le remplaça dès le commencement de Mai dans l'Emploi de Vice-Amiral du *Ponant*, par le Comte de la Luzerne, Lieutenant-Géneral de ſes Armées Navales, & Chevalier de ſes Ordres. Sa Majeſté nomma en même-tems le Marquis de la Roche-Alard, pour occuper la place de Lieutenant-Général qu'avoit le Comte de la Luzerne. Le Comte de Chavagnac, Chef d'Eſcadre, a obtenu la permiſſion de ſe retirer avec la commiſſion de Lieutenant-Général. Le Comte de Roquefeüille a été nommé Lieutenant-Géneral ſurnumeraire de Marine. Le Marquis de Beauharnois, Gouverneur de la Nouvelle-France, & Mrs. de Rochambeau, de Bart, de la Vallette, & de Bevaith ont été faits Chefs d'Eſcadre.

Le Roi a accordé auſſi depuis la mort du Marquis d'Antin, la Charge de Lieutenant-Général au Gouvernement de la Haute & Baſſe Alſace qu'il avoit, au Marquis de Gondrin, fils du Duc d'Antin, & donné des penſions aux quatre Capitaines qui ſe ſont diſtingués dans le combat naval, dont nous venons de raporter les particularités ; le Chevalier d'Epinay en ayant eu une de 1500. livres, & Mrs. de l'Eſtandoüere, de Piozin & de Tourmelles chacun une de 1200. livres. Sa Maj. vient d'accorder encore au Comte de Brionne, fils du Prince de Lambeſc, la ſurvivance de la Charge de Grand Ecuyer de France, dont le Prince Charles de Lorraine

raine ſon Oncle eſt revêtu ; & conferer le Régiment Royal Italien, vacant par la mort du Prince de Carignan, au Marquis de Monti, Neveu du feu Lieutenant-Général de ce nom, qui a été Ambaſſadeur en Pologne.

IV. La Cour a reçu la fâcheuſe nouvelle que le Vaiſſeau le *Bourbon* de 74. Canons, commandé par le Marquis de Boulanvilliers, avoit péri le 12. Avril avec preſque tout ſon Equipage, à la hauteur de quelques lieuës de la Corogne : Il étoit un de ceux de l'Eſcadre du feu Marquis d'Antin, qu'il n'a pû ſuivre, parce qu'il faiſoit eau de toutes parts. On a eu également avis que le feu ayant pris à un Vaiſſeau appellé la *Ville de Roüen*, & qui venoit d'arriver à *St. Domingue*, il l'a fait ſauter avec tout l'Equipage, de même qu'un autre Vaiſſeau ſur lequel il y avoit 500. Negres ; & que la Fregate la *Fée* auſſi l'une de celles des Eſcadres Françoiſes revenuës d'Amérique, avoit été ſéparée par le gros tems, & qu'on n'en recevoit point de nouvelle. Peu de jours avant le retour des Eſcadres du Roi à *Toulon* & à *Breſt*, huit Vaiſſeaux de la Compagnie des Indes firent voile du Port de l'*Orient*, devans diriger leur route vers l'Iſle de *Bourbon* : Ils ſont ſous la conduite de Mr. de la Bourdonnaye, Gouverneur de cette Iſle.

V. Les Conſeils d'Etat ont fort roulé au commencement de Mai ſur ce que les Puiſſances maritimes ſe ſont concertées pour agir en faveur de la Reine de Hongrie & de Bohéme. Les autres grandes affaires de l'Europe & celles de l'Amérique n'en ont pas moins fait l'objet. Ce qui en a reſulté, eſt tenu ſecret : Mais il y a un projet d'accommodement que Don Loüis d'Acunha, Ambaſſadeur de Portugal, a concerté avec le

Cardinal de Fleuri, pour prévenir la guerre générale dont la Chrêtienté eſt menacée. Ce projet n'eſt pas encore rendu public, quoiqu'il ſoit déja porté à la Cour de *Lisbonne*.

VI. Le Roi rendit le 18. Avril une Ordonnance par laquelle il eſt défendu à toutes perſonnes de quelque rang, dignité & qualité que ce ſoit, de joüer à des Jeux prohibés, même dans les Maiſons Royales, à peine de déſobéïſſance & de priſon. Il y eſt dit, « que Sa Maj. » a été informée que l'inexécution de ſes Or- » donnances concernant les Jeux de hazard, a » porté le mal ſi loin, que des apprentifs, des » garçons de Boutique, & des domeſtiques, » aprés avoir perdu l'argent, qu'on leur avoit » confié, ou qu'ils avoient volé à leurs Maî- » tres, ſe ſont livrés au deſeſpoir; que leurs » Maîtres ſe ſont trouvés dans la néceſſité de » faire banqueroute; que des enfans de Famille » ont été obligés de contracter des dettes uſu- » raires, & que des Officiers des Troupes du » Roi ſe ſont ruinés dans ces ſortes de Jeux, » d'autant plus dangereux, que les dépôts de » toutes ſortes d'effets, ſouvent volés, y ſont » reçus, pour procurer aux Joüeurs la faci- » lité de ſatisfaire leur penchant &c.

VII. Nous avons dit il y a quelque tems que les difficultés qu'il y avoit entre les Sujets du Roi & ceux de l'Empire Ottoman par raport aux Egliſes & à la viſite des Lieux Saints, ont été levées par les Capitulations qu'on a renouvellées avec la Porte : C'eſt le trente-neuviéme article qui en fait mention : Il y eſt dit, « que » pour prévenir déſormais que les endroits qui » ſont poſſedés à *Jeruſalem* par les Religieux » dépendans de la France, ne tombent point

» en

» en ruine, on eſt convenu que lorſqu'il ſera » neceſſaire, de les réparer, il ſera accordé, à » la réquiſition de l'Ambaſſadeur de France, » réſident à la Porte, les ordres néceſſaires » pour ces réparations; que les Cadis, Com- » mandans & autres ne pourront y mettre au- » cun empêchement; que comme les Officiers » du Grand Seigneur, ſous prétexte de répara- » tions ſecretes, faiſoient pluſieurs viſites dans » l'année, pour rançonner les Religieux., S. H. » ordonne que les Bachas, Cadis, Comman- » dans & autres Officiers ne puiſſent faire qu'une » viſite par an dans l'Egliſe du *St. Sepulchre*, de » même que dans les autres Egliſes & Lieux » de leur viſite; que les Evêques & Réligieux, » dépendans du Roi qui ſe trouvent dans l'Em- » pire Ottoman, y ſeront protegés entiére- » ment, ſans que perſonne puiſſe les empê- » cher d'exercer leur Rite, ſuivant l'uſage de » leurs Egliſes, & que lorſque les Turcs & les » François iront les uns chez les autres, pour » vente, achat, ou autres affaires, ils ne pour- » ront pas être inquiétés, pour cauſe de cette » fréquentation.

En recevant la teneur de cet article, nous avons auſſi reçu avis de l'arrivée à *Conſtantinople* du Comte de Caſtelliane que le Roi a nommé pour remplacer le Marquis de Villeneuve dans l'Ambaſſade auprés du Grand Seigneur; que ce dernier Seigneur eſt actuellement en chemin pour revenir dans le Royaume; & que la grande Ambaſſade de Thamas-Kouly-Kan, eſt arrivée auſſi à *Conſtantinople* vers le milieu du mois de Mars.

VIII. On finira cet article par le récit d'un événement aſſez ſingulier, qui eſt, que le pre-

mier Avril il entra dans la Riviere de *Don* qui va à *Bayonne* un Cachalot, ou petite Baleine, qui a cinquante-huit pieds de long, vingt-ſept de large, & quinze pieds depuis le bout de la tête juſques aux yeux. Cet animal fut harponné vis-à-vis du Cierveau, & pourſuivi à coups de haches, de dards & autres armes, juſqu'à *Naquille*, où il mourut ſur les ſables : Il ſeroit entré dans *Bayonne*, s'il y eût eu aſſez d'eau ; il a donné au Pont du ſaint Eſprit, ſous lequel il a paſſé, une ſecouſſe ſi violente, que ceux qui étoient deſſus, crurent être engloutis ; delà il paſſa ſous un Navire, & l'éleva ſi haut, qu'un chacun en vit la quille.

ESPAGNE.

I. L'Eſcadre que le Roi a fait équiper dans le Port de *Cadix*, eſt compoſée de quatorze Vaiſſeaux de guerre, qui ſont le *Royal-Philippe* Vaiſſeau Amiral, de 110. Canons ; la *Ste. Elizabeth* de 80. Canons, la *Ste. Thereſe*, le *St. Ferdinand*, la *Puiſſance*, le *Neptune*, l'*Orient*, le *Superbe*, le *Brillant* & le *Faucon*, de 60. Canons ; la *Colombe*, le *Retiro* & la *Renommée* de 54. ; le *Xavier* de 46. La Cour a fait armer à *Carthagene* & au *Ferrol* ſix autres Vaiſſeaux de guerre, qui ſont le *Lion* de 70. Canons, le *Conſtant*, le *St. Iſidore* & l'*Amérique* de 64., l'*Hercule* de 60. & l'*Eſperance* de 50. Le Vice-Amiral Pintado eſt nommé pour commander cette Eſcadre, que quelques-uns deſtinent à une expédition ſecrete. Mais on a déja fait tant de projets d'expéditions qui n'ont pas eu de ſuite, qu'il n'eſt gueres aparent que celle-ci vienne à en exécuter davantage contre les Anglois. On ne croit pas cependant qu'elle ira en *Amérique*, quoique les Eſcadres Françoiſes en ſoient parties pour retourner dans leurs Ports, parce qu'il ne ſeroit point dans la regle

qu'aprés avoir ôté à Mr. Pintado le Commandement de la premiere Flotte qu'on y aenvoyée, on veüille le faire ſervir ſous l'Amiral qui a été mis à ſa place.

II. Il n'y a rien qui ſoit déterminé non plus, ou du moins qui paroiſſe l'être ſur les autres préparatifs de guerre qu'on a faits dans le Royaume, quoiqu'on ne croye pas qu'ils ſeront inutiles, puiſque les Officiers reçurent l'ordre le 10. Avril de ſe rendre à leurs Corps avant la fin du même mois, & que le Duc de Montemar, qui étoit reſté à Madrid, s'eſt rendu le 17. à Aranjuez, où eſt à preſent la Cour, y ayant été mandé par un ordre exprés. On veut toujours, que l'on cherche un établiſſement pour Don Philippe en Italie : Mais c'eſt un bruit qui ne paroiſſant pas établi ſur l'équité, on doit n'en rien croire juſqu'à ce qu'il y ait là-deſſus plus de jour répandu ; d'autant plus que les prétentions du Roi ſur la ſucceſſion Autrichienne ſemblent être remiſes à la déciſion de quelques Cours deſintéreſſées : & s'il en eſt ainſi, on s'eſt conformé aux intentions du Pape, dont le Roi a reçu un Bref, dans lequel il eſt exhorté d'employer plûtôt la voye des bons offices que celle des armes pour terminer ſes differends avec la Cour de Vienne.

III. Depuis la nouvelle reçuë du retour en France des Eſcadres que cette Couronne avoit envoyées en *Amérique*, on a fait partir trois Vaiſſeaux de *Cadix* afin d'y porter des inſtructions ſecretes aux Amiraux Don Rodrigue de Torres & Don Blaiſe de Lezze, de même qu'au Duc de la Conquiſta, Viceroi du Mexique, & à tous les Gouverneurs des Ports & Places de ce Pays-là ; d'où l'on aprend par un Navire

arrivé depuis peu au même Port de *Cadix*, que les Anglois ne ſe portoient à aucune entrepriſe; que les Eſpagnols avoient réparé les Fortifications de *Porto-Bello* & du Fort de *Chagré*, & qu'on y attendoit l'ennemi de pied ferme à la *Havana*, au cas qu'il voulût ſe preſenter devant cette Place ſi importante à la Couronne.

IV. L'Amiral Haddock, s'eſt retiré de devant *Cadix*, voyant que l'Eſcadre du Roi faiſoit état de ſortir de ce Port : il s'eſt depuis repreſenté devant *Barcelonne*, mais avec quelques Vaiſſeaux ſeulement, d'où il s'eſt éloigné enſuite. Les Armateurs de ſa Nation qui vont de tems en tems le joindre, ont fait dans le mois d'Avril quatre priſes ſur les Eſpagnols, l'une à l'entrée du Detroit, qui eſt un Armateur de 20. Canons & qu'ils ont conduit à *Gibraltar*; une ſeconde venant des Iſles de *Macaraïbo*, chargée de Cacao, & qui a auſſi été menée à *Gibraltar*; les deux autres ont été faites en *Portugal*, & conduites au Port de *Faro*. Ces deux derniers Bâtimens étoient deſtinés pour *Seville*, & leur charge eſtimée quinze mille piaſtres.

Les Eſpagnols ont fait de leur côté beaucoup plus de priſes ſur les Anglois : Ils ſe ſont emparés le 11. du mois de Mars à la hauteur de *Viana*, du Vaiſſeau Anglois l'*Induſtrie*, dont la charge conſiſtoit principalement en fer de Suede & en cuirs; c'eſt un Armateur nommé François Barrera qui a fait cette priſe, & l'a conduite au Port de *Figueyra* ſur la côte de Portugal : L'Armateur Don Juan Gerrari a conduit à celui de la *Corogne* un autre Vaiſſeau Anglois chargé d'armes & de munitions de guerre. Don Juan de Zabalata, Commandant de la Fregate la *Nôtre-Dame*, armée en guerre, prit le 18. en-

re le 49. & le 50. degré de latitude Septentrionale, les Vaiſſeaux Anglois le *Conſtantinople* & le *Willmington* qui revenoient de *Smirne*. Cet Armateur les ayant attaqués en même-tems, & ayant eu l'un de ſes mâts emportés par leur Canon, il prit le parti de les aborder. Il entra le premier dans le plus fort des Vaiſſeaux Anglois dont il arracha le Pavillon. Son Equipage fut tellement animé par cet exemple, qu'après une heure de combat, les deux Vaiſſeux furent pris. Le *Conſtantinople* qui eſt de 20. Canons & du port de 320. tonneaux, avoit 52. hommes d'Equipage : Il y en avoit 23. ſur le *Willmington*. Le lendemain du combat Don Juan de Zabalata fut rencontré par un Vaiſſeau de guerre Anglois de 70. Canons : il ordonna à ceux qui conduiſoient les deux Bâtimens qu'il avoit pris, de continuer leur route, & il ſoutint aſſez longtems tout le feu de l'Artillerie du Vaiſſeau de guerre, qui ne put l'aborder. Le même Armateur s'eſt auſſi rendu maître de deux autres Navires Anglois ſur les Côtes d'Angleterre. Le Brigantin la *Sainte Famille* entra le 30. Mars dans le Port de *Vigos* avec le Vaiſſeau l'*Helene* de *Londres* de ſeize Canons & équipé moitié en guerre, qu'il avoit enlevé à la hauteur de *Bayonne*. Don François Larrea a fait les 24. 25. & 27. du même mois trois priſes eſtimées l'une douze mille piaſtres, & les deux autres huit mille. La Fregate le *Levrier-Marin* a mené à *St. Sebaſtien* deux Brigantins Anglois, qu'elle a pris vers le 49 dégré de latitude, & dont la charge conſiſtoit principalement en ſel & en étain.

Telles ſont les priſes que les Armateurs de la Couronne ont faites ſur les Anglois depuis le commencement de Mars juſques au commencement du mois d'Avril.

V.

V. On aprend de *Lisbonne* que des Bâtimens de toutes les Nations commerçantes de l'Europe continuënt d'arriver dans ce Port, où ils entretiennent l'abondance & en rendent le Commerce plus floriſſant qu'il n'a jamais été : Que le 23. Mars un Bâtiment Marchand Anglois, dont il arrive également nombre au même Port, en ayant fait voile pour la Méditerranée, vingt-quatre heures aprés, en conformité des Loix d'un Port neutre, un Armateur d'Eſpagne ſe mit à ſa pourſuite, qu'il l'avoit joint à la hauteur d'*Algarves*, & après lui avoir lâché quelques bordées, l'avoit enlevé : Que deux Vaiſſeaux de guerre Anglois étoient entrés le 5. Avril dans le Port de cette Ville avec un Navire Hollandois, qu'ils avoient rencontré dans les mers de Galice, & qu'ils croyoient venir en droiture de Hollande ſur le raport du Capitaine qui le leur avoit dit ; mais que depuis que le Hollandois ſe trouvoit dans un Port neutre, il avoit déclaré qu'il venoit de la *Havana*. On a ſçu qu'il en avoit apporté ſept cens mille piéces de huit pour le Roi d'Eſpagne.

ARTICLE V.

Contenant ce qui s'eſt paſſé de plus conſidérable au NORD, *depuis le mois dernier.*

I. *Ruſſie.* Il nous ſuffit d'avoir rapporté la Lettre que la Princeſſe Régente a écrite au nom du Czar le 8. Mars dernier, au Roi de Pruſſe, pour n'en plus parler. Le Comte de Munnich qui doit en avoir eu connoiſſance, ſoutint cependant dans le Conſeil, deux jours aprés, que les affaires avec la Suede, & la crainte de quelques

quelques nouvelles broüilleries avec la Porte Ottomane, ne permettoient pas de faire marcher un ſeul homme au ſecours de la Reine de Hongrie. Le Marquis de Botta, Miniſtre de cette Souveraine, informé de la déclaration du Comte, alla lui faire des remontrances dans leſquelles il continua juſqu'à ce qu'il lui fut repondu « que » la Reine Sa Maîtreſſe ne ſe trouvoit pas dans » un embarras ſi grand, que celui où fut la » Ruſſie, lorſque la Cour de Vienne fit ſa paix » particuliere avec les Turcs. » Le Marquis de Botta, ſur cette reponſe, ſe rendit le lendemain à la Cour, & ſe plaignit fortement du Comte de Munnich, tant à la Princeſſe Régente qu'au Duc ſon Epoux; & ſes remontrances furent auſſi-tôt appuyées par le Comte d'Oſterman & les autres Membres du Conſeil. Le Comte de Munnich en fut frappé d'autant plus, qu'il vit ſes meſures déconcertées; c'eſt-à-dire, qu'il vit que, contre les promeſſes qu'il avoit données au Miniſtre de Pruſſe, la Reine de Hongrie & de Boheme ſeroit ſecouruë par la Ruſſie. Il alla à la Cour & déclara à la Régente « qu'étant » premier Miniſtre, il lui paroiſſoit que ſes » conſeils devoient être écoutés, qu'autrement » il prioit Son Alteſſe d'admettre la démiſſion » de ſes Emplois. » Ce Comte, ſans doute, n'attendoit point une réſolution ſubite de la Princeſſe, cependant Elle lui répondit ſur le champ qu'elle conſentoit à ſa démiſſion, & lui en envoya le Brevet trois heures aprés.

Sujet de la démiſſion du Comte de Munnich.

Le Comte de Munnich, depuis ſon changement, paroit dans le deſſein de ſe retirer avec ſa Famille en Allemagne pour y paſſer le reſte de ſes jours. Ce Seigneur qui a été employé pendant un ſi long tems au ſervice de la Ruſſie, eſt

eſt né à Ooſt-Friſe, & entra d'abord au ſervice de Heſſe-Caſſel, d'où il paſſa à celui de Saxe, enſuite à celui de Ruſſie, où il eſt parvenu par dégrés à l'Emploi de Directeur Géneral des Fortifications, à celui de Felt-Maréchal, & enfin à la Dignité de premier Miniſtre.

II. Le Duc Antoine-Ulrich de Brunſwich-Wolffenbuttel, depuis l'éloignement du Comte de Munnich des affaires, a pris ſéance au Conſeil du Cabinet, & continuë d'y aſſiſter, lui qui auparavant n'avoit aucune part publique aux affaires. C'eſt en ſa preſence que l'on a réſolu de faire marcher des Troupes au ſecours de la Reine de Hongrie, au nombre de dix Régimens, qui ſont actuellement en Courlande, où ils font halte, ſe tenans prêts néanmoins à ſe remettre en marche au premier commandement. C'eſt également en ſa preſence qu'on a pris d'autres réſolutions auſſi importantes que ſont critiques les circonſtances preſentes de l'Europe, de même que celles envers la Couronne de Suede. Il a, entr'autres, été réſolu d'augmenter juſqu'à cinquante mille hommes le Corps de Troupes qui eſt, depuis deux ans paſſés, aux environs de *Wybourg*, & qui conſiſtoit en 30. mille hommes; de faire marcher de l'intérieur de la Ruſſie pluſieurs Regimens dans le Duché de *Smolensko*; d'avoir une Flotte conſiderable qui ſera jointe dans le *Sund* par deux Eſcadres, l'une de la Grande Bretagne, & l'autre de Dannemarc, pour agir de concert au beſoin; & de s'arranger en tout avec ces deux Couronnes, auſſi-bien qu'avec la Hollande, pour la garantie de la Pragmatique-Sanction du feu Empereur des Romains, Charles VI., dont la Ruſſie s'eſt chargée le 26. Mai 1725.

III.

III. Mr. Finch, Miniſtre Plénipotentiaire de la Grande Bretagne, eſt de preſque toutes les conferences que tient le Comte d'Oſterman ſur les affaires du dehors, & trés-bien venu à la Cour : Il a envoyé ſur la fin d'Avril à Londres le Traité en forme conclu entre la Ruſſie & ſa Cour. On ſçait de ce Traité qu'il confirme tous les engagemens précedemment contractés entre les deux Couronnes : Le maintien de la Conſtitution de la Ruſſie, & des arrangemens concernant ſa ſucceſſion, y eſt ſtipulé, & trois Puiſſances doivent être invitées à prendre part à ce Traité.

IV. Outre ce qu'on a dit avoir été réſolu dans les Conſeils tenus à la Cour, la réſolution y a été priſe auſſi d'avoir une notte de tous les Suedois qui ſe trouvent en Ruſſie & dans les Provinces qui en dépendent. La Cour reglera enſuite ce qu'il conviendra de mettre en œuvre à leur égard, au cas que la guerre ſoit inévitable avec le Royaume de Suede, dont le Miniſtre, qui eſt Mr. de Nolcken, ne paroit preſque plus en public : Il ſe plaint d'une maniere aſſez forte dans un mémoire qu'il a preſenté à la Cour, de n'avoir pas reçu de réponſe à pluſieurs autres mémoires qu'il a preſentés antérieurement.

V. Mr. de Kram, Conſeiller du Conſeil Privé du Duc Regnant de Brunſwich, eſt à *Petersbourg* depuis le mois d'Avril, avec caractére d'Envoyé de S. A. S., & a eu le 27. en cette qualité ſa premiere Audience de la Princeſſe Régente : Il doit s'arrêter quelque-tems à *Petersbourg*, étant chargé d'une commiſſion rélative au Mariage de la Princeſſe Elizabeth & à l'élection d'un nouveau Duc de Courlande, qu'on croit devoir tomber ſur un des Princes de Brunſwich, puiſque la

Ruſſie

Ruſſie s'y portera naturellement. C'eſt la ſeconde fois que Mr. de Kram vient en cette Cour, y ayant été il y a deux ans au ſujet du mariage du Duc Antoine-Ulrich.

VI. Le ci-devant Duc de Courlande eſt encore au Château de *Schlieſſelbourg*, d'où il doit partir inceſſamment pour ſon exil de *Sibérie*, l'Ingénieur que la Cour y avoit envoyé pour lui faire conſtruire une maiſon de bois, en étant revenu, & ayant rapporté que cette maiſon étoit prête: Il a fait emballer tous les meubles qui lui ſeront neceſſaires & ſa Bibliotheque. Il eſt autant que certain que ſon Epouſe & ſa Famille le ſuivront en *Siberie* avec une vingtaine de perſonnes pour leur ſervice.

VII. *Pologne.* On n'attendra point cette année le Roi dans le Royaume, parce que l'état des affaires dans l'Empire demande que S. M. y continuë ſon ſéjour; il n'y a ainſi pas d'apparence que la Diette générale ſoit convoquée avant l'année prochaine. Ce qui occupe preſentement le Sénat de *Varſovie*, eſt en partie l'élection d'un nouveau Duc de Courlande; le Primat a adreſſé là-deſſus un Réſcrit aux Députés de ce Duché qui ſont actuellement aſſemblés à *Mittau*, pour les inviter d'y travailler au preſent mois de Juin, que la République leur enverra deux Grands du Royaume pour y aſſiſter.

Sur une demande du Roi de Pruſſe que ſes Troupes qui ſont en Sileſie puiſſent tirer du Royaume une partie des vivres dont elles ont beſoin en les payant argent comptant, le Sénat a auſſi été aſſemblé & occupé; & enſuite il a fait répondre à ce Prince, que la République conſentoit à ſa demande, mais qu'elle le prioit de donner les ordres neceſſaires pour que les partis

partis de ſes Troupes évitaſſent de paroître ſur les frontieres du Royaume, afin de prévenir les inconvéniens qui pourroient en réſulter; c'eſt ce que S. M. Pruſſienne a promis de faire obſerver.

VIII. *Suede.* Ce que nous avons dit des armemens de terre & de mer de cette Couronne, s'exécute. Les Vaiſſeaux de guerre & les Fregates équipés à Carelscroon, pour la plûpart, ſont actuellement en état de mettre à la voile; le campement en *Finlande* ſe forme, & pour être en état de l'augmenter, il y en aura trois autres dans l'intérieur du Royaume, l'un à *Bahus*, l'autre à *Carelscroon*, & le troiſiéme en *Scanie*, chacun compoſé de quatre à cinq mille hommes. Par tous ces préparatifs & les meſures priſes d'ailleurs par la *Ruſſie*, qui ne diroit que la guerre entre ces deux Couronnes eſt inévitable? Cependant le Miniſtre de Ruſſie frequente encore la Cour, mais il eſt vraiſemblable qu'il n'y eſt point vû de bon œil. On pourroit en dire preſque autant de ceux de *Dannemarc* & *d'Angleterre*. Ce dernier qui eſt Mr. Burnaby a vû rompre abſolument ſa négociation pour un Traité de Subſide dont nous avons dit quelque choſe, page 362. de nos derniers mémoires; ayant eu depuis de groſſes paroles avec le Comte de Gyllenbourg, Préſident de la Chancellerie, ce Seigneur en a porté ſes plaintes au Roi, qui, aprés avoir examiné l'affaire, a jugé à propos de faire dire à Mr. Burnaby qu'il eût à ne plus paroître à la Cour; & S. M. a fait informer en même-tems les Miniſtres étrangers des raiſons qui l'avoient déterminée à en uſer de la ſorte. Mr. Burnaby peut ſûrement attendre ſon rapel, ayant d'abord dépêché un Courier à Londres pour

pour donner part à ſa Cour de cet incident. Mais pendant que differens Miniſtres étrangers perdent de la confiance en Cour, celui de France, y en acquiert tous les jours de plus en plus, ſon crédit y étant plus grand qu'il n'a encore été.

La Diette du Royaume continuoit encore au mois d'Avril ſes ſéances avec autant d'union que de prévoyance pour qu'il n'en parvint plus rien au Public. Le Procés du Baron de Gyllenſtierna & autres perſonnes qui ont trahi le ſecret de l'Etat, va ſon train; mais on ne ſe preſſe pas de le terminer, parce que l'on attendra aparemment à ce ſujet le tems auquel il conviendra de prendre un parti envers les Cours qui ont appris par ces priſonniers les affaires les plus importantes qui ſe regloient dans le Sénat & dans le Commité de la Diette.

IX. *Dannemarc. Coppenhague.* La bonne intelligence entre cette Cour & celles de *Vienne*, de *Petersbourg* & de *Londres*, eſt plus grande qu'elle n'a été depuis longues années, & il y a auſſi toute aparence que les differends de la Couronne avec la République d'Hollande ſur le Commerce de *Groenlande* & d'*Islande*, ne ſeront plus longtems ſans être terminés à l'amiable, ſous la médiation de la Grande-Bretagne. On croit que cette affaire pourroit bien être accommodée, en convenant de certaines limites dans leſquelles les Bâtimens Hollandois, qui vont à la pêche de la Baleine, ſeront obligés de ſe tenir.

Enſuite de cette parfaite union avec la Cour de *Vienne*, il n'y a nul doute qu'on ne favoriſera les interêts de la Reine de Hongrie & de Boheme dans la ſituation où ſe trouve cette Souveraine par raport à la Sileſie. Mr. Titley, Envoyé

Envoyé Extraordinaire du Roi d'*Angleterre*, s'employe fortement à cet égard, en ayant eu l'ordre exprés de ſa Cour ; auſſi attend-on inceſſamment une Eſcadre Angloiſe dans le *Sund*, à laquelle s'en joindra une du Roi, & une autre du Czar de Moſcovie. Il ne ſe peut qu'il n'y ait en ceci du deſſein, & celui du moins d'empêcher que la tranquillité du *Nord* ne vienne à recevoir quelques ſiniſtres influences de l'état preſent des affaires génerales de l'Europe.

Les Régimens qui ſont à la ſolde de la Grande-Bretagne, ſont allés ſe rendre dans l'Electorat de *Hannover*.

Les matieres qui auroient compoſé un article d'Italie, ſeront jointes à celui du mois prochain, auquel nous ſommes obligés de les renvoyer, ne nous reſtant de place que pour raporter les morts ſuivantes.

ARTICLE VII.

Qui contient les Morts des Perſonnes Illuſtres, depuis le mois dernier.

L'Amiral Gordon, Ecoſſois, qui étoit depuis long-tems au ſervice de la Ruſſie, eſt mort à *Petersbourg* ſur la fin de Mars.

Le 15. Avril mourut à Paris Meſſire Auguſte-Pottier des Geſvres, Chevalier de l'Ordre de St. Jean de Jeruſalem & Gouverneur du *Pont-Audemer*.

Le Colonel de Camas au ſervice du Roi de Pruſſe, & qui a été ſon Envoyé à la Cour de France, eſt mort à *Breslau*.

Meſſire

Meſſire Etienne-Joſeph de la Fare, Evêque Duc de Laon, a payé le même tribut, dans ſon Dioceſe.

La Comteſſe Epouſe du fameux Comte de Bonneval eſt morte à Paris le 20. âgée de 45. ans. Elle étoit fille du Maréchal de Biron.

Le 22. eſt mort à Londres le Comte de Waldegrave, ci-devant Ambaſſadeur d'Angleterre en France, des ſuites de la maladie pour laquelle il étoit retourné de Paris à Londres.

Le 24. mourut à *Breſt* à l'âge de 32. ans, Antoine-François de Pardaillan, Marquis d'Antin, Vice-Amiral du Ponant, en revenant de l'Amérique; il étoit ſecond fils de feu Loüis-Antoine de Pardaillan de Gondrin, premier Duc d'Antin, Pair de France &c. Le Comte de Montpipeau qui l'avoit accompagné, eſt mort pendant le trajet en revenant en Europe. Mr. du Queſne qui étoit de ſon Eſcadre & Mr. Tourris ſont auſſi morts.

Les noms des perſonnes de diſtinction qui ont perdu la vie à la Bataille de *Mollwitz* en Sileſie, ſe trouvent au preſent Journal dans les rélations de cette Bataille.

Mr. de Laſſey-Rooth, Irlandois, Lieutenant-Général des Armées du Roi de France, déceda à Paris le 2. Mai à l'âge de 85. ans.

Le 5. mourut à Toulouſe Françoiſe de Roquelaure, veuve de Loüis-Bretagne Alain de Rohan-Chabot, Duc de Rohan, Pair de France.

FIN.